



Commune de Servion

Municipalité

Préavis no 05-2020

2^{ème} partie

Rapport de gestion de l'année 2019

Servion, le 20 avril 2020



L'ancien collège de Servion qui accueille l'administration générale (greffe - bourse - contrôle des habitants, salle et bureaux de la Municipalité).



L'ancien collège de Les Cullayes qui accueille le bureau technique communal.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les Communes (LC) et à l'article 94 du Règlement du Conseil communal de Servion, la Municipalité vous soumet le rapport de gestion de l'année 2019.

1. Administration générale

1.1 Autorités – Administration générale

Pour 2019, la répartition des dicastères se présente de la manière suivante :

Législature 2016-2021 de janvier à décembre 2019		
Dicastères	Responsables	Remplaçants
Administration générale Finances - Police Mobilité - Informatique Affaires juridiques	Cédric Matthey <i>Syndic</i>	René Padrun <i>Vice-Syndic</i>
Instruction publique Affaires sociales Routes – Eclairage public	Yves Boand	Monique Ries
Aménagement du territoire Constructions Télé réseau	<i>Jusqu'au : 10.02.2019</i> Christophe Chaillet <i>Dès le 11.02.2019</i> Denys Kaba.	Cédric Matthey <i>Syndic</i>
Forêts – STEP et collecteurs Défense incendie – Protection civile - Service des eaux	René Padrun <i>Vice-Syndic</i>	Yves Boand
Cultes Domaines et bâtiments Déchetterie	Monique Ries	<i>Jusqu'au : 10.02.2019</i> Christophe Chaillet <i>Dès le 11.02.2019</i> Denys Kaba.

En 2019, la Municipalité a soumis 9 préavis à l'approbation du Conseil communal et tenu 43 séances. Le nombre d'objets traités diffère selon les séances. Pour exemple, 61 sujets ont été portés à l'ordre du jour de la séance du 9 septembre 2019 contre seulement 32 à celui de la séance du 12 août 2020. En 2019, la moyenne s'est située en règle générale aux environs de 50 objets différents à traiter par séance.

Les membres de la Municipalité ont, durant l'année 2019, représenté la Commune dans le cadre de diverses séances de travail ou lors de manifestations qui ont eu lieu dans le District et en dehors de celui-ci. Cette démarche est le reflet d'une volonté de poursuivre une participation active dans les affaires régionales et de pouvoir faire entendre la position de notre Commune. C'est également une obligation face à la mise en place de structures régionales et de collaborations intercommunales.

1.2 Personnel communal

Deux situations sont à relever pour l'année 2019.

Madame Isabelle Lucas Sauterel, responsable du bureau technique communal, a rencontré des soucis de santé depuis novembre 2018 et s'est retrouvée en arrêt maladie durant une bonne partie de l'année 2019. La gestion du bureau technique communal a dû être provisoirement confiée à sa collaboratrice, Madame Eléonore Grandjean Marie, engagée le 1^{er} janvier 2018, ceci en collaboration avec la secrétaire communale.

Monsieur Thierry Weber, quant à lui, après presque 20 ans d'activité au sein de la Commune, d'abord de celle de Les Cullayes puis après l'entrée en force de la fusion, de celle de Servion, a décidé de prendre une retraite anticipée. Il a quitté ses fonctions le 31 décembre 2019. Le poste a été mis au concours et, sur douze candidatures reçues, la Municipalité a porté son choix sur un habitant de Les Cullayes et membre du Conseil communal : Monsieur Jérôme Padrin. Ce dernier prendra ses fonctions le 1^{er} janvier 2020.

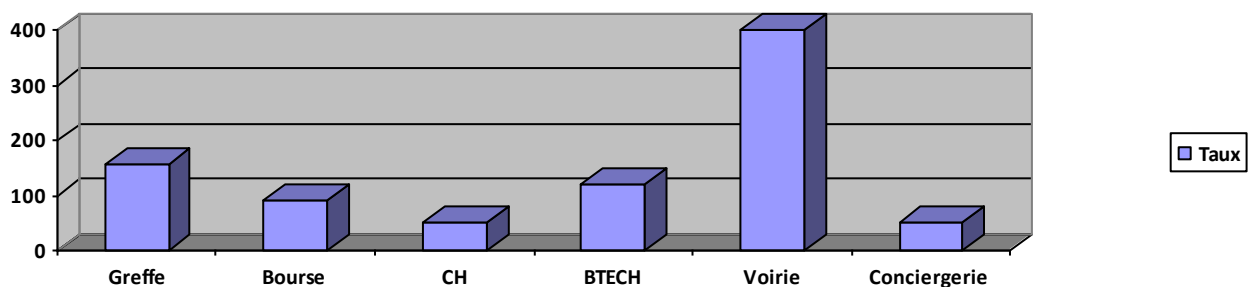
Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, l'effectif du personnel communal s'est composé de la manière suivante :

Services	Noms	Fonctions	Taux en %
Administration	Burri-Monney Claudine	Secrétaire municipale	100%
	Oberson Laure	Adjointe	55 %
Bourse	Dutoit Patricia	Boursière	40%
	Matthey Montelone Céline	Collaboratrice	50%
Service de la population	Dufey Anne-May	Préposée	50%

Bureau technique	Lucas Sauterel Isabelle	Responsable	70%
	Grandjean Marie Eléonore	Collaboratrice	50%
Voirie	Alves Carlos	Responsable des bâtiments et des déchetteries	100%
	Chapuis Raphaël	Responsable de l'assainissement Surveillant STEP	100%
	Ramoni Fabrice	Employé communal	100%
	Weber Thierry	Employé communal	100%
Conciergerie	Ferreira Cécilia	Concierge	50%

Répartition du personnel par service et par secteur en équivalent plein temps (EPT) au 31 décembre 2019 :

- 1.55 EPT pour le greffe municipal
- 0.90 EPT pour la bourse communale
- 0.50 EPT pour le service de la population (CH)
- 1.20 EPT pour le bureau technique (BTECH)
- 4.00 EPT pour le service de la voirie
- 0.50 EPT pour le service de conciergerie



Formation continue du personnel

Le développement du personnel ainsi que la formation continue sont des éléments indispensables au bon fonctionnement des différents services communaux et la Municipalité y a toujours apporté une attention particulière.

En 2019, le personnel communal, tant administratif que technique a dès lors suivi différents cours en lien direct avec son activité et sa fonction.

1.3 Conseil communal

Lors des séances du Conseil communal de 2019, la Municipalité a présenté 9 préavis qui ont traité des objets suivants :

- **Préavis n° 01/2019** : nouveau règlement communal de police.
- **Préavis n° 02/2019** : demande d'un crédit extrabudgétaire de Fr. 290'000.00 avec demande d'autorisation d'entreprendre les travaux de création d'une zone piétonne au sud du chemin du Centre avec prolongation du trottoir du chemin du Moléson, goudronnage de la bande piétonne existante située sur les parcelles n° 67-68-69 et 49, arborisation et pose d'un éclairage public, aménagement urbain et végétalisé de la place du Centre, marquage routier du quartier du Centre et signalisation des zones 30 km sur les chemins du Centre et du Moléson à Servion.
- **Préavis n° 03/2019** : comptes et rapport de gestion 2018.
- **Préavis n° 04/2019** : octroi d'un crédit extrabudgétaire de Fr. 120'000.00 pour financier les travaux de réfection du chemin en Ruty à Servion.
- **Préavis n° 05/2019** : arrêté d'imposition pour l'année 2020.
- **Préavis n° 06/2019** : réglementation du survol du territoire communal par des aéronefs (drones) par l'ajout d'un article au règlement communal de police.
- **Préavis n° 07/2019** : règlement communal concernant la naturalisation suisse et vaudoise (durée du séjour dans la Commune avant le dépôt de la demande).
- **Préavis n° 08/2019** : budget 2020.
- **Préavis n° 09/2019** : demande d'un crédit extrabudgétaire de Fr. 80'750.00 pour l'achat d'un tracteur et de ses équipements.

Ces neuf préavis ont fait l'objet de rapports circonstanciés par les Commissions compétentes (*Commission de gestion, Commission des finances et Commissions ad hoc selon les objets à traiter*) et ont tous été acceptés par le Conseil communal.

1.4 Intérêts généraux

Fêtes et manifestations villageoises

Durant l'année 2019, le Comité des Fêtes de la Commune, sous la présidence de Monsieur Jean-Daniel Burnier, en collaboration avec la Municipalité, ont organisé différentes manifestations qui ont, comme à l'accoutumée, remporté un vif succès.

Il s'agit de :

Le samedi 27 avril 2019 : l'opération « coup de balai ».

Une quinzaine de personnes de tous âges, équipées en conséquence (le temps était maussade) se sont retrouvées au local de la voirie communale à Servion le samedi 27 avril 2019.

Cette année, le quartier du Vieux village de Servion ainsi que les abords des ruisseaux « Le Carrouge » et « Le Parimbot » à Servion se sont vus débarrassés de déchets de toutes natures qui l'encombraient, comme par exemple d'une tente, de Sagex, de tuyaux, etc.



Le jeudi 1^{er} août 2019 : la Fête nationale qui s'est déroulée sur la place des 2 Tilleuls aux Cullayes.

Une fois encore, une riche palette d'activités a été proposée pour le bonheur des adultes et des enfants, tels que notamment un tournoi de pétanque et une bataille de bombes à eau.

Un espace ludothèque « jeux de société » a été organisé par un jeune de Servion et par le club de Broomball, le temps pour petits et grands d'oublier les jeux électroniques pour un agréable moment de convivialité et de franche rigolade.

Boissons, glaces et grillades servies par la société de Jeunesse ont sustenté petits et grands tout au long de cette sympathique journée.

Le traditionnel cortège des enfants et le feu d'artifice ont clôturé la manifestation.



Les 4 et 5 octobre : la Fête du vin cuit et des Saveurs du monde.

Durant ces deux soirées, trois familles domiciliées dans la Commune nous ont permis de découvrir un plat très connu du Canton de Fribourg ainsi que des spécialités vietnamiennes et celtes. La traditionnelle raclette servie par la Jeunesse, les crêpes et les desserts au vin cuit ont complété ce magnifique buffet.

Une animation a été organisée pour les enfants afin que leurs parents puissent pleinement profiter de leur soirée.

Le 14 décembre : le Marché artisanal et la vente des sapins de Noël aux habitants de la Commune.

Comme chaque année, cette traditionnelle journée est l'occasion de se retrouver pour partager un moment convivial et chaleureux dans cette ambiance particulière qui précède Noël.

Après un accueil « vin chaud » servi par la Municipalité, chaque famille a déniché un sapin « typique » des forêts communales et a pu découvrir quelques idées cadeaux sympas dans le petit marché artisanal.



En décembre, les « Fenêtres » et les rencontres de l'Avent

Le Comité des fêtes a organisé une rencontre sur le principe du « repas canadien ». Elle a eu lieu aux Cullayes, le vendredi 6 décembre 2019, en collaboration avec le Café socio-culturel « la Place du Village ».

Quatre autres rencontres, fort chaleureuses, ont également agrémenté ce mois de décembre.

- ✨ le 4 décembre au collège intercommunal des Gollies à Servion - la rencontre a été organisée par le corps enseignant,
- ✨ le 7 décembre au Zoo de Servion - la rencontre a été organisée par le Rotary Club Jorat,
- ✨ le 19 décembre à la Chapelle de Servion à l'issue du « culte » des enfants,
- ✨ le 20 décembre, la « fenêtre de l'Avent » a été organisée par la famille Chamorel et l'entreprise AXIOS à Servion

Manifestations organisées par le nouveau collectif Jardinables en 2019 :

Les activités de ce nouveau collectif, créé en 2018 sur le thème du jardin et du jardinage, fort d'une douzaine de personnes, ont été très riches et variées durant l'année 2019. Ce n'est en effet pas moins de 17 événements qui se sont déroulés au rythme des saisons dont notamment :

En mars:

- ✚ Un atelier de création de buttes auto-fertiles au jardin des Cullayes.
- ✚ Une conférence avec pour thèmes « Comment faire ses semis » et « Associations des plantes au jardin ».

En avril :

- ✚ Un atelier de plantation des pommes de terre sur l'herbe avec l'installation d'une cuve pour la récupération de l'eau de pluie au jardin des Cullayes.

En mai :

La «**Faites du Jardin**», 2ème édition, sous un soleil radieux, lors de laquelle spécialistes et jardiniers du dimanche ont trouvé conseils avisés, plantons et semences tout en échangeant leurs expériences et en partageant un moment chaleureux et convivial.

En juin :

- ✚ La visite d'un rucher à Servion.

En août :

- ✚ Un atelier de conserves, stérilisation et bouillons.

En octobre :

- ✚ Un atelier sur la lacto fermentation.

En novembre :

- ✚ Un atelier de plantation d'arbres fruitiers à racines nues.

Pour d'autres informations, le site www.jardinables.ch est à disposition.

Plantes et plantons proposés à la « Faites du Jardin » le 25 mai 2019



***Atelier de «lacto fermentation»
(une technique de conservation
ancienne mais toujours très efficace)***



Nos jubilaires - 90 et 100 ans

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019, cinq habitants nonagénaires ont reçu une délégation municipale venue leur apporter les vœux des autorités avec, bien entendu, une attention destinée à marquer cet événement important.



En 2019, nous n'avons fêté aucun(e) centenaire.

Relevons qu'au 31 décembre 2019, dans nos deux villages, vivaient 17 personnes qui avait plus de nonante ans (9 dames et 8 messieurs). 7 résidaient à la Fondation du Signal aux Cullayes (en EMS ou en appartements protégés) et les 10 autres avaient le privilège d'habiter leur propre logement.

Au 31 décembre 2019, le doyen de la Commune, né le 29 février 1920, résidait à la Fondation du Signal tout comme la doyenne, née le 22 juillet 1925.

Journée des Seniors

Chaque année, la Municipalité consacre une journée particulière aux Seniors de la Commune.

Les années paires, une visite du pays est organisée en car et les années impaires, nos Ainé(e)s sont invité(e)s à une journée surprise qui se déroule en principe dans la Commune.

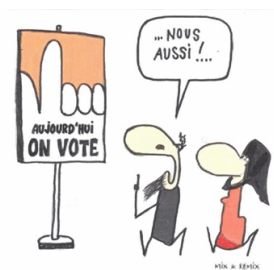
En 2019, sur 331 personnes invitées, 107 Seniors ont été accueillis à la Grange à Pont à Servion où, après un apéritif et un délicieux repas de circonstance, ils ont eu le plaisir d'apprécier une magnifique prestation du Chœur mixte de Carrouge et de découvrir le tout dernier film de notre cinéaste animalier, Monsieur Samuel Monachon qui habite Les Cullayes et que bon nombre d'entre vous connaissent. *Ce film magnifique et touchant, tourné essentiellement dans notre région et dans la Commune, est un plaisir pour les yeux et pour le cœur, il révèle une faune et une flore riche et absolument magnifiques.*



*Le chœur mixte
de Carrouge*

1.5 Elections et votations

Durant l'année 2019, les citoyennes et citoyens de Servion ont été appelés aux urnes à six reprises soit les 10 février, 17 mars, 7 avril, 19 mai, 20 octobre et 10 novembre pour une élection complémentaire à la Municipalité et une autre au Conseil d'Etat vaudois, ainsi que pour l'élection des 19 membres vaudois du Conseil national et celle des 2 membres vaudois du Conseil des Etats et enfin pour se prononcer sur cinq scrutins fédéraux.



Lors de ces différents votes, le taux de participation a oscillé entre 49.54% pour la votation fédérale : initiative « stoppez le mitage - pour un développement durable du milieu bâti » et 37.63% pour le 1^{er} tour de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat vaudois (le 2^{ème} tour n'a pas eu lieu, l'élection s'est faite tacitement).

L'élection complémentaire à la Municipalité a rencontré un taux de participation de 40.84%.

Dans notre Commune, le taux de participation moyen pour l'année 2019 est de 44.42% (45.94% en 2018).

1.6 Référendums – initiatives – attestation de la qualité des électeurs

Souvent les intéressé(e)s ne le savent pas mais les Communes ont pour mission d'attester la qualité d'électrice/électeur de l'ensemble des signataires des initiatives et des référendums. Dans notre Commune cette tâche est confiée au service de la population.

En 2019, sur 550 signatures à identifier et à attester, seules 467 répondaient aux exigences et aux critères requis. Les signatures non prises en compte concernaient essentiellement des doublons ou des signatures de personnes qui n'avaient pas le droit de vote dans notre Commune (personnes mineures ou étrangères notamment).

1.7 Naturalisations – devenir suisse



L'obtention de la naturalisation suisse est régie par la nouvelle loi entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Bien que la procédure puisse paraître au premier abord plus simple, les exigences sont en réalité beaucoup plus strictes (*le ou la candidat(e) doit notamment être titulaire d'un permis C, ne recevoir aucune aide sociale au moment de la demande ni en avoir bénéficié durant les trois années précédentes, être à jour dans le paiement de ses impôts, etc.*).

La procédure à charge des Communes, qui doit recevoir le ou la candidat(e) à trois reprises (*sauf si il ou elle est exempté(e) du test des connaissances parce qu'il ou elle a suivi sa scolarité obligatoire en Suisse notamment*) est désormais beaucoup plus lourde.

En 2019, la Municipalité a traité huit demandes (sept en 2018). A part deux qui ont malheureusement dû être refusées, toutes ont reçu un préavis favorable de la Municipalité. Le Service communal de la population a de plus reçu deux avis de naturalisation facilitée par mariage.

1.8 Quelques chiffres concernant le secrétariat communal

En 2019, ce ne sont pas moins de **879 courriers** (902 en 2018) qui ont été signés par la Municipalité et **2671 courriels** (2'806 en 2018) qui ont été traités par le greffe municipal.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des invitations groupées (*invitations aux Seniors par exemple ou aux nouveaux habitants ainsi que les courriers adressés dans le cadre du plan canicule*) ni les courriels et les courriers traités par le service de la population, la bourse et par le bureau technique communal.

1.9 Visite préfectorale

Une fois par année, la Préfecture « visite » les Communes du District avec pour mission le contrôle de la gestion communale et celui des différents registres tenus. Il s'agit d'un jour important tant pour la Municipalité que pour le personnel communal puisque son travail est évalué par un représentant du Conseil d'Etat vaudois.

En 2019, Monsieur Daniel Flotron, Préfet, s'est rendu à Servion le mardi 19 novembre. Il a été reçu par la Municipalité, la secrétaire du Conseil communal (le Président était retenu par une autre séance) ainsi que par les différentes cheffes des services administratifs.

Nous avons plaisir à relever que la gestion de notre Commune a rencontré une fois de plus la totale approbation de notre Préfet et la Municipalité profite ici de remercier l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement et la qualité du travail accompli.

1.10 Deux nouveaux règlements communaux et un ajout au règlement communal de police adoptés en 2019

- **Le Règlement communal de police.**
(adopté par le Conseil communal le 29 avril 2019 et par la Cheffe des institutions et de la sécurité le 12 juillet 2019).
- **La réglementation du survol du territoire communal par des aéronefs (drones) par l'ajout d'un article au règlement communal de police.**
(adoptée par le Conseil communal le 28 octobre 2019 et par la Cheffe des institutions et de la sécurité le 25 novembre 2019).
- **Le règlement communal concernant la naturalisation suisse et vaudoise (durée du séjour dans la Commune avant le dépôt de la demande).**
(adopté par le Conseil communal le 28 octobre 2019 et par le Chef du département de l'économie, de l'innovation et du sport le 16 décembre 2019).

1.11 Archives communales

La gestion des archives communales reste, tel qu'annoncé dans les précédents rapports de gestion, « le maillon faible » de notre secrétariat ceci principalement en raison d'un manque de temps et de ressources.



Les coûts demandés par un professionnel étant importants, la Municipalité a préféré renoncer à ce service pour l'instant et cette gestion reste dévolue au secrétariat communal qui, pour s'en charger, glane, dans la mesure du possible, quelques heures entre ses innombrables autres tâches et fonctions.

Celles de l'ancienne Commune de Servion sont répertoriées et ont trouvé leur place dans l'abri PC de Servion. En revanche, celles de l'ancienne Commune de Les Cullayes, reçues en vrac lors de la fusion (*ce qui confirme que les secrétaires communales manquaient déjà de temps par le passé*) représentent un travail de tri et de classement important que seul un/e professionnel/le ou un/e secrétaire expérimenté/e peut exécuter.

1.12 Informations à la population – site communal

En 2019, six « tous ménages » d'informations générales et diverses ont été adressés aux habitants des deux villages. Ces tous ménages sont à chaque fois insérés sur le site communal www.servion.ch.

La brochure contenant des informations pratiques, intitulée elle aussi « Info-Servion », distribuée à chaque nouvel arrivant, est régulièrement mise à jour. Elle est consultable sur le site communal et une version papier est à disposition au greffe municipal.

Soirée d'information à la population

En 2019, les projets en cours ne le justifiant pas, la Municipalité n'a organisé aucune information à la population. Les renseignements utiles ont été transmis par le biais des tous ménages. Une séance est prévue pour l'automne 2020.

1.13 Transports

Service de la Mobilité



tl

En août 2019, les tl ont introduit trois nouveaux bus à deux étages de toute nouvelle génération, offrant ainsi davantage de places à une clientèle en constante augmentation.

Avec la mise en vigueur de l'horaire 2020, à partir du 15 décembre 2019, l'arrêt de de Poste-Croisée, situé au centre de Servion, a été supprimé sur décision des tl qui ont annoncé ce changement à la population par le biais d'un tous ménages. Leurs bus n'empruntent dès lors plus le Chemin du Moléson.

A Servion, depuis décembre 2019, les arrêts desservis par les tl sont : Clos de l'Auberge, Grange Rouge et Zoo-Tropiquarium.

Relevons que les tl ne passent pas par le village de Les Cullayes uniquement desservi par CarPostal.

CarPostal

En 2019, la ligne 65 a constaté une augmentation réjouissante de ses passagers de 6% (env. 350'000 passagers au total), ce qui confirme que cette ligne a une belle marge de progression en matière d'horaire. Cette augmentation est plus que réjouissante, des cadences supplémentaires devraient voir le jour à partir de 2022.

PubliCar Oron

Publicar est un système de minibus à la demande, avec arrêts à la carte qui fonctionne du vendredi au dimanche, fêtes incluses. Ce service, principalement apprécié des personnes âgées ou à mobilité réduite (*qui doivent le réserver la veille au n° 0800 60 30 60*), permet aux voyageurs de se rendre dans les destinations de leurs choix en dehors des cadences horaires habituelles de CarPostal ou des tl.

2. Finances communales



2.1 Taux d'imposition

Depuis 2014, le coefficient d'impôt de la Commune de Servion est fixé à 69 % du taux de base cantonal.

2.2 Classes de revenus imposables

Pour l'année 2018 (*pour 2019 les chiffres ne sont pas encore connus*), la répartition de la masse fiscale de notre Commune se présente de la manière suivante:

Revenus imposables	Contribuables 2016	Contribuables 2017	Contribuables 2018
à Fr. 0.-	382	353	387
de Fr. 100.- à Fr. 10'000.-	126	104	119
de Fr. 10'100.- à Fr. 25'000.-	114	99	107
de Fr. 25'100.- à Fr. 50'000.-	151	162	179
de Fr. 50'100.- à Fr. 100'000.-	318	307	332
de Fr. 100'100.- à Fr. 200'000.-	179	168	177
dès Fr. 200'100.-	27	24	30

En 2018, le revenu imposable total des 1'331 contribuables (1'217 en 2017) de la Commune s'est élevé à **Fr. 64'709'000.00** (Fr. 58'645'500.00 en 2017), étant précisé que 387 contribuables (soit 29%) déclarent un revenu imposable égal à zéro franc.

2.3 Résultats de l'exercice 2019

2019 est le huitième exercice de la nouvelle Commune fusionnée de Servion.

Le détail des comptes 2019 et les commentaires s'y rapportant se trouvent dans la partie une de ce préavis.

2.4 Révision de la comptabilité

Les comptes 2019 ont été révisés à distance à la fin mars par la fiduciaire Fidinter SA qui remplit les exigences légales d'indépendance et de qualification au sens de l'article 35c, alinéa 2, du Règlement sur la comptabilité des Communes. La révision a été effectuée selon les normes de la profession. Le réviseur a conclu que les comptes sont tenus correctement et avec exactitude. Son rapport est joint aux comptes de l'année 2019 (partie une de ce préavis).

2.5 Plafond d'emprunts

Pour la législature 2016-2021, le 9 décembre 2016, le Conseil communal a accepté un plafond d'emprunt de Fr. 15'000'000.00.

Au 31 décembre 2019, il était utilisé à concurrence de Fr. 7'138'475.00 (Fr. 7'893'895.00 au 31.12.2018).

2.6 Plafond de cautionnement

Pour la législature 2016-2021, le 9 décembre 2016, le Conseil communal a accepté un plafond de cautionnement de Fr. 9'500'000.00.

2.7 Engagements financiers

Les contributions annuelles aux associations intercommunales de droit public et aux associations (selon l'art. 60 ss CC) dont la Commune de Servion est membre au 31 décembre 2019 sont les suivantes :

Descriptif des Associations	Montants au 31.12 2018	Montant au 31.12 2019
ASIJ	Fr. 943'337.24	Fr. 939'196.90
APER0 - FAJE	Fr. 190'400.00	Fr. 242'750.00
ARCOS – AVASAD - APROMAD	Fr. 180'292.00	Fr. 175'168.00
Association intercommunale SFE	--	--
Lausanne Région	Fr. 14'889.30	Fr. 15'419.50
ORPCi	Fr. 44'744.00	Fr. 48'552.00
Paroisse catholique – paroisse protestante	Fr. 33'711.75	Fr. 25'648.75
RAS	Fr. 28'053.15	Fr. 26'700.80
SDIS	Fr. 53'595.40	Fr. 52'757.60
Groupement forestier Broye-Jorat	Fr. 12'661.75	Fr. 30'694.50
Déchets carnés	--	--

Cette liste n'est pas exhaustive, elle mentionne les principales associations.

Relevons que les comptes 2019 de la plupart des associations seront acceptés dans le courant du mois de juin 2020.

3. Domaines et bâtiments

3.1 Forêts

Les forêts des villages de Servion et de Les Cullayes ont une surface forestière exploitable de 108 hectares.

Depuis janvier 2018, la gestion des forêts communales est confiée, sous contrat de « *bail à ferme pour biens-fonds forestiers* » au Groupement forestier Broye-Jorat. Monsieur René Padrun, Municipal, représente la Municipalité au Conseil intercommunal de ce groupement.

Nos forêts en 2019 en bref

Tout comme en 2017 et en 2018, de fortes chaleurs ont de manière significative impacté les forêts de la région en 2019.

Afin de résister, les arbres se sont mis en « stand-by », ce qui a facilité l'attaque de bostryches mais également d'autres maladies. Par la suite, les températures extrêmement douces de la fin de l'année ont favorisé une nouvelle prolifération de ce coléoptère ceci de manière exponentielle.

Durant tout l'été, le Groupement et les entreprises avec qui il collabore ont tenté de freiner la prolifération de cet insecte mais malgré cela plus de 470 m³ ont été touchés.

Deux ans, voire davantage, seront nécessaires afin de permettre à nos forêts de récupérer de ces situations météorologiques extrêmes notamment en ce qui concerne les épicéas, les sapins, les hêtres, les frênes, etc.



Exploitation de nos forêts

Le traditionnel martelage s'est déroulé le vendredi 26 août 2019, en présence de la Municipalité. Près de 650 m³ (520 m³ en 2018 et 665 m³ en 2017) d'arbres ont été marqués ce jour-là, soit :

Pour les forêts du village de Servion :

- 212 m³ dans le bois de Villars où divers plants ont été choisis pour dégager tout le rajeunissement naturel déjà en place.
- 170 m³ dans le bois des Orgevaux qui ont été immédiatement façonnés suite à une attaque de bostryches très importante.

Pour les forêts du village de Les Cullayes :

- 144 m³ au bois de l'Aberge.
Le but de cette coupe a été d'éclaircir la parcelle afin de permettre aux tiges existantes de gagner en vitalité.
- 131 m³ au bois du Chemin des Trois Communes.
Cette coupe a fait suite à une attaque importante de bostryches, le site sera replanté courant 2021.



Les volumes coupés en 2019, totalisant 1202 m³ (804 m³ en 2018), sont légèrement en dessus des possibilités offertes par nos forêts communales qui sont de 1'150 m³.

Les coupes ont été mises en soumission auprès de trois entreprises de la région.

Descriptif des coupes effectuées en 2018

✓ Bois de service :	862 m ³
✓ Bois industriel :	0 m ³
✓ Bois de feu :	179 m ³
Total :	1'202 m³



Le bois de feu et le déchetage ont été vendus à la coopérative bois énergie Jorat Broye, dont la commune de Servion est membre, afin d'assurer l'approvisionnement en bois énergie de la région. La situation de cette dernière est saine, ce marché étant porteur grâce à la transition énergétique mise en place par les instances politiques fédérales et cantonales. Tout comme l'année dernière, un excédent de revenus sera reversé aux coopérateurs à la fin de l'exercice 2019.

Pour rappel, depuis janvier 2018, les habitant(e)s qui souhaitent acquérir du bois de feu pour leur usage personnel doivent s'adresser directement au Groupement forestier qui n'a pas communiqué le détail des m³ vendus aux particuliers.

Commercialisation du bois en Suisse

Si la demande des bois de service suisses de 1^{ère} qualité reste bonne, le marché est désormais catastrophique au niveau du 2^{ème} et du 3^{ème} choix. Les importantes tempêtes de l'année ont mis à terre des volumes jamais vus jusqu'à ce jour et ceci à dans toute l'Europe. Avec la force du franc suisse par rapport à l'euro, les exportations sont devenues très difficiles. Malgré cela, la Municipalité souhaite maintenir l'exploitation de ses forêts afin de soutenir le tissu économique local.

Soins culturaux

Durant l'été 2019, 11.09 ha (932 en 2018) de soins culturaux ont été confiés par le Groupement forestier à des entreprises locales.

Plantations

Une plantation de 96 ares (76 en 2018) comprenant 500 plants de sapins Douglas (résineux) a été mise en demeure.

Nouveau découpage des triages forestiers

Un nouveau découpage des trois triages du Groupement forestier Broye-Jorat a été signé par le Conseil d'Etat le 6 décembre 2019. Dès janvier 2020, la Commune de Servion passera ainsi du triage du Jorat à celui de la Haute-Broye. Cette nouvelle organisation vise à une meilleure répartition de la charge de travail et à une rationalisation des déplacements entre les gardes forestiers.

Divers

La Municipalité et le Groupement forestier poursuivent la mise en place de diverses mesures écologiques conformément au plan de gestion de la Commune, telles que :

- La mise en place de lisières étagées.
- La désignation et le maintien « d'arbres habitats ». *Ces arbres sont destinés à mourir naturellement. Ils sont intéressants au niveau de la faune et de la flore qu'ils abritent.*
- La délimitation et la protection de biotopes spécifiques.
- La transformation de peuplements à faible valeur écologiques en chênaies.

Découverte des forêts de la région par les enfants

A satisfaction des élèves, les garde-forestiers ont organisé à plusieurs reprises des sorties avec les écoles afin de leur faire découvrir la nature et la vie dans les forêts communales et avoisinantes.

3.2 Abattage d'arbres dans les propriétés privées

Plusieurs propriétaires ont demandé l'autorisation d'abattre des arbres situés sur leurs propriétés, la plupart de ces plants étaient malades ou trop envahissants, voire parfois dangereux pour le voisinage.

Tel que le prévoit le règlement communal sur la protection des arbres et des bosquets, en vigueur depuis décembre 2018, lors de chaque demande d'abattage d'arbres, dont le diamètre atteint 30 cm et plus, avant de délivrer l'autorisation, la Municipalité met la demande en consultation publique durant 20 jours. Cet « affichage » figure également sur le site communal sous l'onglet « pilier public ». Selon le règlement et afin de garantir la biodiversité, pour chaque arbre abattu, un nouveau, si possible indigène et de longue futaie, devra être planté dans un délai d'un an à partir de la coupe. Le nouveau plant sera considéré comme protégé dès sa plantation quelque soit son diamètre.

Si l'espace à disposition sur la parcelle ne permet pas cette plantation, une taxe de compensation affectée est encaissée par la Commune. Ce montant est mis en réserve pour la plantation de différents arbres dans la Commune.

En 2019, 11 autorisations d'abattage (17 en 2018) ont été délivrées par la Municipalité.

3.2 Feux bactériens

Bien qu'aucun foyer de feu bactérien n'ait récemment été détecté sur le territoire communal, la Municipalité a l'obligation de veiller à la mise en place d'un contrôle annuel, en principe dans le courant de l'été.

Pour ce faire, elle a mandaté l'entreprise Idées Vertes de Servion qui procède chaque année, sur demande, aux contrôles nécessaires dans le village de Servion. Elle répond aux questions des propriétaires et détruit les arbres et les buissons touchés avec toutes les précautions qui s'imposent. Jusqu'au 31 décembre 2019, notre employé communal, Monsieur Thierry Weber, lui aussi formé à cet effet, a eu pour mission de contrôler les plantations du village de Les Cullayes. Le contrôle demande des connaissances avérées afin de pouvoir définir avec certitude de quel type de maladie souffre un arbre qui présente des feuilles sèches.

Sur le site communal et aux piliers publics se trouve la liste des espèces les plus vulnérables à la bactérie responsable de cette maladie.



3.3 Cours d'eau - étang du Parimbot

Tant pour l'étang du Parimbot, qui est un biotope naturel (flore et faune locales y ont trouvé gîte et couvert) que pour les cours d'eaux, les travaux d'entretien habituels ont été effectués sur la base d'un plan édicté par un bureau spécialisé.

Plusieurs pierres s'étant effondrées sur une berge du ruisseau le Flon, récemment renaturalisé, une consolidation de l'enrochement a dû être effectuée. Le 95% des coûts a été pris en charge par le Canton et la Confédération. Ses berges ont été fauchées en juin et en octobre, ce travail est subsidié par le Canton et par la Confédération pour autant qu'il soit réalisé par une entreprise.

3.4 Bâtiments communaux

Entretien général des bâtiments communaux

Les travaux habituels d'entretien et de contrôle ont été entrepris sur l'ensemble des bâtiments communaux. Les contrôles OIBT des bâtiments sont effectués selon le calendrier de la Romande Energie et après chaque transformation importante.

Une vérification de leur état et le nettoyage régulier des différentes toitures sont planifiés chaque année avec une entreprise spécialisée de la région. Les réparations importantes sont projetées et budgétées de cas en cas, selon l'urgence.

Si les années 2017 et 2018 ont été sereines pour nos bâtiments communaux, 2019 l'a été un peu moins. Plusieurs graffitis sont venus décorer nos abris bus et des incivilités qui ont donné suite à des plaintes auprès de la gendarmerie ont eu lieu dans les WC du parc du Vieux Collège à Servion.

Relevons, bien qu'il ne s'agisse pas à proprement parler d'un entretien, qu'en 2019, un défibrillateur a été installé à l'extérieur de la salle communale de Les Cullayes ainsi que contre le bâtiment de la boulangerie-épicerie de Servion.

La Chapelle de Servion

Depuis 2016, la chapelle de Servion est mise à disposition de « L'Eglise des Enfants ».

Ce site accueille bien entendu encore des mariages, des baptêmes et des cérémonies funèbres.

Sur demande du Conseil de paroisse, la Municipalité a accepté d'équiper ce lieu de WC raccordés aux collecteurs communaux. Une partie des coûts a été assumée par la Paroisse et par des donateurs. Considérant le plus apporté au bâtiment par cette installation, la Municipalité a accepté de participer à hauteur d'un montant de Fr. 10'000.-.

Le bâtiment du Chemin du Centre n° 6 : poste et réseau APERO

Considérant les coûts, relativement importants des aménagements à entreprendre, pour créer un logement dans l'espace libéré par la fermeture de l'office de poste, après avoir été approchée par une entreprise de Servion qui souhaitait rapidement libérer la maison familiale des bureaux de l'entreprise, la Municipalité a saisi cette opportunité pour transformer sans attendre ce lieu en locaux commerciaux.

Considérant l'opportunité de pouvoir louer rapidement ce local, l'urgence et le montant relativement peu important des travaux, qui, nous le relevons, ne dépassait pas les compétences de la Municipalité accordées par le Conseil communal, cet investissement n'a pas fait l'objet d'un préavis.

Le siège social de l'entreprise Idées Vertes a pu donc être installé au chemin du Centre 6 dès le 1^{er} avril 2019. Relevons au passage que l'entretien de l'espace fleuri situé devant le bâtiment fait désormais partie des engagements contractuels du locataire.



« La Retraite »

Ce bâtiment n'a nécessité aucune intervention particulière en 2019.

La « Ferme communale »

Ce bâtiment n'a nécessité aucune intervention particulière en 2019.

Le bâtiment : épicerie, boulangerie-tea-room, salles de classe et garderie

Afin d'améliorer l'acoustique des lieux et le confort de la clientèle, le tea-room s'est vu agrémenté de panneaux phoniques imprimés de lieux connus de la Commune.

Ce bâtiment n'a pas subi de travaux importants durant le courant de l'année 2019. La réfection complète des façades est prévue pour l'été 2020.

Le « Vieux Collège » de Servion

Suite à l'adoption du préavis n° 13/2018, par le Conseil communal dans sa séance du 7 décembre 2018, les anciens bureaux de l'administration, situés au 1^{er} étage de ce bâtiment, ont été transformés en logement au printemps 2019. C'est donc dans un espace agréablement aménagé que le 15 juillet 2019 notre nouveau locataire s'est installé.



Les sols en vieux carrelage usé et les murs teints en jaune sur un crépis irrégulier et endommagé des couloirs ont eux aussi reçu la visite du carreleur et du peintre. Grâce à leur talent, l'intérieur du bâtiment a pris une allure nettement plus jeune et plus sobre.

Les couloirs... avant



et après....



Durant l'été 2019, en raison des fortes chaleurs répétées de ces dernières années, afin d'améliorer les conditions de travail tant de la Municipalité que du personnel et des personnes qui ont recours aux services communaux, décision a été prise d'équiper les bureaux communaux situés dans ce bâtiment de climatiseurs.

L'ancien collège de Les Cullayes

Les travaux de transformation de l'ancien bureau technique, au 1^{er} étage de ce bâtiment se sont terminés au début de l'année et le spacieux appartement de 3.5 pces ainsi créé a pu être loué dès le 1^{er} mars 2019 à un jeune couple de Les Cullayes.

La création de cet appartement a dû faire appel au professionnalisme des entreprises qui y ont travaillé tant l'espace à disposition. Les différentes hauteurs des sols et des plafonds, sans parler de l'épaisseur des murs ont été un vrai casse-tête. Les résultats sont impressionnants, cet ancien bureau communal offre désormais un lieu de vie très agréable dans un cadre sympathique et chaleureux.



Les travaux de réfection de la façade Sud et de colmatage des fissures du bâtiment, qui n'avaient pas pu être entrepris auparavant en raison des mauvaises conditions météorologiques, ont été effectués dans le courant de l'été 2019.



La salle communale, lieu d'accueil et de rencontre de notre Commune

Aucuns travaux importants n'ont été entrepris dans ce bâtiment en 2019. Pour rappel, chaque année durant 3 jours, la salle et ses abords sont nettoyés « à fond » par le service de conciergerie de la Commune. La laveuse utilisée pour les sols, le beamer et le projecteur ont dû être remplacés.

En 2019, les locations ont légèrement évolué par rapport à ces dernières années puisqu'en plus de cinq cours de gymnastique par semaine, de séances communales et intercommunales, 71 locations ont été enregistrées en 2019 (66 en 2017 et 67 en 2018). La salle est mise gratuitement à disposition pour des thés de funérailles de défunts de la Commune, des rencontres des Aînés, des sociétés à but non lucratif, etc.



Autres lieux d'accueil mis à disposition pour des séances ou des rencontres

Relevons que la petite salle, se trouvant dans le bâtiment de la boulangerie, destinée auparavant à la logopédie est ponctuellement utilisée pour diverses séances d'ordre communal ou privé tout comme l'ancienne salle de Municipalité (Musée Piero Mazzi) située dans les combles de l'ancien collège de Les Cullayes.

Ces différentes salles se réservent auprès de l'administration communale.

Quelques mots sur le musée et le peintre Piero Mazzi

Ce petit musée a été inauguré en 2000, il se situe dans les combles du vieux collège de Les Cullayes. Monsieur Piero Mazzi, peintre et sculpteur, est né le 2 juillet 1938 à Civitella-Paganico, une petite localité de la province de Grosseto en Italie.

Ses œuvres sont facilement reconnaissables, un chromatisme souvent réduit au rouge et au bleu avec une pointe de blanc, un dessin à l'expression rapide, un bloc de couleurs qui se jouent des lumières et des ombres.

Un tableau de Piero Mazzi



Monsieur Mazzi, venu en visite chez des amis aux Cullayes a été séduit par le village et a décidé de lui offrir quelques œuvres. Afin de le remercier, la Municipalité de l'époque a décidé de les réunir dans un petit musée qui, par ailleurs est inclus dans le circuit des musées cantonaux et qui, par la suite, est devenu l'endroit où la Municipalité tenait ses assises. Ce lieu peut être visité sur rendez-vous ou loué (uniquement à des habitants de la Commune) pour des séances réunissant au maximum 8 à 10 personnes.

Etude pour une éventuelle pose de panneaux solaires sur les bâtiments communaux - « motion Berger »

Suite à la motion Berger déposée au Conseil communal dans sa séance du 28 octobre 2019, le 29 suivant, la Municipalité a mandaté une entreprise spécialisée de la place pour une étude de faisabilité.

3.5 Terrains communaux

Durant les premiers mois de l'année, les actes de vente des 4 parcelles communales du quartier des Planches aux Cullayes ont été signés et les constructions ont ainsi pu démarrer dans la foulée.

Relevons que l'ensemble des terrains communaux constructibles ont été vendus et que la Commune de Servion n'en possède désormais plus à part des parcelles colloquées en zone d'utilité publique ou d'équipements collectifs.

3.6 Domaines publics

Suite au déplacement, avec les années, de l'assiette d'un chemin vicinal, une modification de DP a dû être signée entre la Commune et plusieurs propriétaires de terres agricoles dans le village de Les Cullayes.

4. Travaux publics - Urbanisme

4.1 Routes et trottoirs

Entretien général

Durant l'année 2019, différents travaux de maintenance et d'entretien ont été réalisés sur l'ensemble du réseau routier communal et ceci dans les deux villages. Il s'agit principalement de travaux de goudronnage effectués par le personnel de voirie et de colmatage des fissures entrepris par une entreprise spécialisée.

Comme chaque année des trous en formation (nids de poules) dans le revêtement endommagé par le gel hivernal et par les travaux de déneigement ont été rebouchés dans le courant du printemps 2019.

Aménagement du Centre de Servion

Les travaux de finition du réaménagement du chemin du Centre à Servion se sont terminés dans le courant de l'année 2019. Il s'agissait principalement de marquage au sol comprenant notamment une bande rouge, de la pose de panneaux « attention école » et de rappels de limitation de vitesse 30 Km/h. devant le collège.



Une borne de recharge pour les véhicules électriques a été installée par l'entreprise « Green Motion » sur le parking communal de Servion. Cette dernière permet de recharger simultanément deux véhicules à 22 kW.

Les coûts et la gestion de cette borne sont entièrement pris en charge par « Green Motion » auprès de qui les usagers peuvent contracter des abonnements.



Sur la parcelle agricole située le long du chemin du Moléson, une bande piétonne en grave, difficilement praticable pour les poussettes, avait été aménagée par l'ancienne Municipalité de Servion. Il s'agissait initialement d'un cheminement provisoire permettant aux écoliers de rejoindre les deux collèges en toute sécurité. Ce sentier est rapidement devenu un lieu emprunté par des piétons de tous âges. La Municipalité a donc décidé de le rendre pérenne et plus agréable d'accès. Le projet était intégré dans le préavis n° 02/2019 qui a été approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 29 avril 2019.

C'est désormais un cheminement goudronné sur toute sa longueur, utilisable aussi bien en hiver qu'en été que les piétons ont plaisir à utiliser. Une végétalisation de ses abords est prévue au printemps 2020.

Afin de sécuriser une zone relativement dangereuse et de répondre à la demande de nos habitant(e)s, la partie du Chemin du Centre située devant le local de voirie jusqu'au croisement du chemin du Moléson a été élargie. Un marquage au sol délimitant la zone de partage entre les piétons et les véhicules a été réalisé et des potelets ont été installés dans les endroits les plus sensibles.



Chemins communaux en Rutty et Aux Channey à Servion

Suite à une importante fuite d'eau intervenue sur la partie supérieure du chemin en Rutty à Servion, l'Association intercommunale de distribution d'eau, l'AIESFE, a décidé de remplacer la conduite se trouvant sur toute la longueur de cet ancien chemin dont l'état laissait sérieusement à désirer. La Municipalité a saisi l'opportunité de ces travaux et d'une clé de répartition équitable pour procéder à une réfection complète du chemin. Ces travaux ont été soumis à l'approbation du Conseil communal dans sa séance du 26 août 2019 et réalisés dans le courant de l'automne.

Relevons que le même cas de figure s'est présenté à la fin 2019 pour le Chemin Aux Channey, également à Servion. Les travaux sont prévus pour l'été 2020.

Etude pour la réfection de la RC 636 en traversée du village de Servion

Tel qu'annoncé dans le rapport de gestion de l'année dernière, afin de rendre la traversée de Servion plus « villageoise » et surtout plus sécurisée pour les piétons et les cyclistes, la Municipalité a décidé de lancer une étude pour un réaménagement complet de cet axe.

Plusieurs variantes ont été étudiées et des choix ont été faits, notamment en ce qui concerne les aménagements possibles pour le carrefour de la Scierie ainsi que pour les différents types d'arrêts des bus des transports publics.

Afin d'être peaufiné et de tenir compte de l'ensemble de la réglementation en cours, le projet a fait l'objet de nombreuses séances dans le courant de l'année 2019 tant avec les services cantonaux concernés, avec ceux de la mobilité qu'avec la commission ad hoc désignée par le Conseil communal avec qui la Municipalité a eu plaisir à collaborer. Le projet définitif sera présenté en enquête préalable au Canton dans le courant du printemps 2020. Une fois l'aval du Canton reçu, la procédure suivra son cours dans la perspective d'une réalisation si possible avant la fin de cette législature.

RC 637d - Les Cullayes - fin des travaux

Le marquage au sol de la RC 637d, en traversée du village de Les Cullayes, a pu être réalisé seulement au printemps 2019 dès que les conditions météorologiques ont permis ce travail qui nécessite une météo adéquate. La pose de balises de bord de route avec piquets à neige intégrés a complété ce marquage. Il est à relever que ces travaux ont été subsidiés par le Canton.

Trottoirs

Les malfaçons constatées sur le trottoir franchissable construit le long du chemin de la Scierie à Servion en 2016 n'ont malheureusement pas réussi à être résolues dans le courant de l'année 2019. Nous avons relevé le problème dans le rapport de gestion de l'année dernière. Sur la base d'un rapport établi par le bureau technique, en charge du suivi du chantier, la Municipalité a pourtant eu de nombreux échanges avec l'entreprise impliquée et avec son avocat, mais cette dernière, en passe d'être remise, a contesté toute responsabilité. Des contacts ont pu être pris avec la société qui reprendra les actifs de cette entreprise et un dénouement favorable est attendu pour l'été 2020.

Service hivernal

Pour rappel, dans les deux villages, les routes communales sont déneigées par la voirie communale qui s'adjoint les services de deux déneigeurs indépendants. Les routes cantonales, en traversée de localités, sont déneigées par une entreprise mandatée par le Canton qui refacture ensuite les kms concernés à la Commune.

En automne, le service de la voirie procède à un contrôle du réseau à déneiger et les propriétaires dont les haies et les arbres pourraient gêner ce travail sont invités par courrier à les élaguer avant l'arrivée de l'hiver.

Il nous paraît intéressant de rappeler que la procédure appliquée par le Canton veut que les routes cantonales soient praticables sur le réseau principal entre 06h et 22h et sur le réseau secondaire entre 07h et 22h.

Eclairage public

L'entretien des candélabres et le remplacement des ampoules défectueuses ont été effectués régulièrement tout au long de l'année mais de manière groupée pour ne pas engendrer des frais inutiles. La location d'une nacelle s'avère en effet nécessaire pour garantir la sécurité de notre personnel.

Dans le cadre du réaménagement du chemin du Centre à Servion, devant le local de voirie, un nouvel éclairage public LED a été installé pour renforcer la sécurité des piétons. Les 3 anciens luminaires ont été reposés le long de la bande piétonne goudronnée en bordure du champ agricole.

Afin de profiter des tarifs préférentiels, la Municipalité a profité des travaux de mise en terre de la ligne électrique de la Romande Energie pour faire poser une nouvelle cellule avec comptage pour deux luminaires sur la partie supérieure du parking du Zoo.

Relevons enfin que plusieurs prises sur les mâts des candélabres de l'éclairage public ont été installées pour renforcer l'alimentation nécessaire à l'éclairage de Noël.

4.2 Matériel de voirie - parc des machines

La Municipalité a désigné M. Ramoni en tant que responsable de la maintenance du parc des machines de la voirie. Une constance et une rigueur dans cette tâche sont indispensables au bon fonctionnement des équipements.

En 2019, la Commune a fait l'acquisition d'une nouvelle benne frontale basculante en remplacement de l'ancienne qui, après plusieurs réparations, ne garantissait plus une sécurité d'utilisation optimale.

Afin de remplacer l'ancien tracteur Iseki utilisé dans le village de Les Cullayes depuis 2006, avec l'approbation du Conseil communal, la Municipalité a commandé à la fin du mois de décembre un nouveau tracteur Kubota identique à celui de Servion. La livraison est prévue pour le premier trimestre de 2020. Ce modèle sera équipé de tous les accessoires utiles au bon fonctionnement du service de la voirie communale.

4.3 Parcs et promenades - cimetière

Cimetières

Les travaux habituels d'entretien courant (nettoyage, taille, etc.) de ces espaces ont été réalisés tout au long de l'année par le personnel de voirie.

Malgré leur grand âge, les tombes du cimetière de Servion sont encore debout et sur demande de plusieurs familles, la Municipalité a décidé de reporter une nouvelle fois la désaffectation de plusieurs tombes à lignes prévue initialement en 2018.

Parcs – espaces verts et places de jeux

Les travaux habituels d'entretien courant (nettoyage, taille, etc.) ont été entrepris tout au long de l'année par le personnel de voirie.

Afin d'éviter tout risque d'accident, un contrôle régulier des places de jeux est effectué et les jeux en mauvais état sont réparés ou si besoin remplacés.

En été 2019, suite à l'adoption du préavis n° 02-2019 par le Conseil communal dans sa séance du 29 avril 2019, le parking situé devant l'ancienne poste s'est vu transformé en un très joli jardin. L'espace ainsi aménagé et végétalisé au fil des saisons apporte désormais une note plus chaleureuse et plus villageoise au centre du village de Servion. La Municipalité a par ailleurs décidé de participer à la campagne de l'association L'Aimant Rose intitulée « 1 tulipe = 1 vie » et deux massifs de tulipes blanches et roses égaieront désormais cette place à chaque printemps.

Afin d'améliorer l'aspect visuel de cette place et pour des raisons d'ordre pratique, la Municipalité a décidé de déplacer le pilier public à l'intérieur de l'abri bus situé à proximité.

Relevons pour conclure que tel qu'annoncé à la séance du Conseil communal du 24 juin 2019, la Municipalité a décidé de ne plus utiliser de produits phytosanitaires contenant du glyphosate pour l'entretien et le désherbage des espaces verts de la Commune.



4.4 Ordures ménagères et déchets

Gestion des deux déchetteries

Comme chacune et chacun a pu le constater, les deux déchetteries communales offrent un espace agréable et sont parfaitement équipées pour répondre aux besoins et aux attentes des citoyennes et des citoyens.

Aucuns travaux importants n'ont été réalisés en 2019 sur ces deux sites. Seuls quelques aménagements ont été adaptés aux exigences de tri des déchets notamment du verre.

Les incivilités relevées ces dernières années ont fortement diminué en 2019 bien que pour certaines et certains, tricher et contourner la loi semble être devenu un sport. Des informations répétées notamment dans les tous ménages, des courriers d'avertissement, parfois des amendes, davantage de contrôles inopinés et une fermeture plus restrictive des sites ont, au fil des mois, nettement amélioré la situation. Il est évident que l'accès par badge, très apprécié de nos habitant(e)s car il offre un accès à la carte, permet une indiscipline plus importante (pas vu... pas pris). La Municipalité étudie les possibilités d'améliorer encore ce service tout en préservant cette liberté d'accès.

Comparatif des tonnages collectés entre 2017 et 2019

Types de déchets	2017 (tonnage)	2018 (tonnage)	2019 (tonnage)
Ordures ménagères	201.76	203.97	207.05
Objets encombrants	67.44	79.75	71.87
Déchets compostables	367.73	330.68	497.09
Papier et carton	131.57	132.12	137.94
Verre mélangé	21.65	28.20	31.91
Verre trié	69.94	69.26	72.32
Ferraille	33.67	39.04	35.84
PET	9.02	7.65	7.52
Gravats	91.00	106.60	105.30
Bois (facteur conversion cantonale)	98.67	126.47	118.95
Matières plastiques	22.15	27.19	35.18

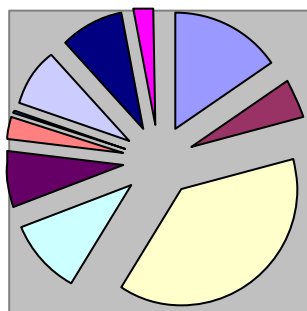
ce qui représente, au niveau déchets, une moyenne :

Population au 31.12.2017 : 1'904 habitants soit 588 kg par habitant

Population au 31.12.2018 : 1'942 habitants soit 593 kg par habitant

Population au 31.12.2019 : 1'997 habitants soit 661 kg par habitant

Comparatif des différents types de déchets traités en 2019



Ordures
Encombrants
Compostables
Papier, carton
Verre
Ferraille
PET
Gravats
Bois
Plastique

La gestion des déchets en quelques chiffres :

Taxe au sac – rétrocession de l'année 2019



Le coût du transport des sacs blancs taxés au lieu d'incinération, soit la SATOM à Monthey, est partiellement financé par une rétrocession calculée sur le nombre de kilos amenés.

En 2019, cette rétrocession s'est élevée à Fr. 74'724.35 ce qui correspond à 207,050 tonnes de déchets évacués par le biais des sacs blancs (2017 : Fr. 74'060.48 correspondant à 201,76 tonnes et 2018 : Fr. 70'049.83 correspondant à 203,97 tonnes).

Nous rappelons que les sacs blancs peuvent être déposés dans toutes les Communes vaudoises ayant adopté le principe de taxe au sac comme par exemple les Communes de Lausanne, Jorat-Mézières, Belmont, etc.

Mesures d'allègement pour jeunes enfants et personnes incontinentes

Le règlement communal sur la gestion des déchets, dans son annexe n° 1 prévoit des mesures d'allègement de la taxe pour les enfants jusqu'à 3 ans et pour les personnes incontinentes au bénéfice d'un certificat médical. En 2019, la Commune a distribué 73 rouleaux de sacs de 17 litres et 152 rouleaux de sacs de 35 litres correspondant à un montant total de Fr. 3'694.00.

Le PET



Les points de collecte de bouteilles PET, mis à disposition dans les deux déchetteries, ont totalisé en 2019 : 7'520 kilos de bouteilles à boissons (9'023 kg en 2017 et 8'778 kg en 2018). Ces quelques 308'913 bouteilles qui seront transformées en PET de qualité économisent, en faveur de l'environnement, l'équivalent de 25'530 kg de gaz à effet de serre et environ 8'084 litres de pétrole.

Considérant l'importance de ces chiffres, nous ne pouvons que recommander à nos citoyens de poursuivre le tri sélectif des déchets. PET-Recycling Schweiz a décerné un certificat environnement à la Commune de Servion, pour ses deux centres de collecte, vous les trouverez sur les pages suivantes.

PET-RECYCLING SCHWEIZ



CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

**ADMINISTRATION COMMUNALE
1077 SERVION**

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

7038 KILOGRAMMES

de bouteilles à boissons en PET en 2019. Ces quelques 255479 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité. Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement:



**ENVIRON 21114 KILOGRAMMES
DE GAZ À EFFET DE SERRE**



**ENVIRON 6686 LITRES
DE PÉTROLE**

L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de promouvoir la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables. Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!



Jean-Claude Würmli
Directeur



PET-RECYCLING SCHWEIZ



CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

**ADMINISTRATION COMMUNALE DE SERVION
1080 LES CULLAYES**

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

1472 KILOGRAMMES

de bouteilles à boissons en PET en 2019. Ces quelques 53434 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité. Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement:



**ENVIRON 4416 KILOGRAMMES
DE GAZ À EFFET DE SERRE**



**ENVIRON 1398 LITRES
DE PÉTROLE**

L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de promouvoir la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables. Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!



Jean-Claude Würmli
Directeur



Les déchets verts



Le coût du traitement des déchets verts reste au fil des ans un point très important du poste déchets puisqu'en 2019, il a atteint la somme de Fr. 50'209.58 (Fr. 33'375.79 en 2018 et Fr. 36'929.34 en 2017).

Les déchets compostables d'un volume dépassant 2 m³ ou de gros diamètres (arbres, souches, etc.) ne sont pas broyés dans la déchetterie communale. Les détenteurs doivent les amener directement à la Compostière de la Coulette. Pour les branchages et les petits diamètres, des bons sont remis par le secrétariat communal et La Coulette refacture le traitement de ces déchets à la bourse communale. En revanche, le traitement des souches, branches dont le diamètre dépasse 10 cm, des planches ou des gros volumes de bois est directement refacturé au détenteur.

En 2020, la Municipalité prévoit d'organiser en collaboration avec le collectif Jardinable un « cours » de broyage permettant d'obtenir sur sa parcelle du paillis pour le jardin. Le but est de diminuer l'apport de branches à la déchetterie tout en favorisant le recyclage directement dans les jardins.

Récolte des vêtements usagés

Une convention pour la collecte des vêtements usagés a été signée en mai 2017 avec la société TEXAID à qui est confié l'entier de la gestion des vêtements usagés déposés dans les containers réservés à cet effet.



Durant l'année 2019, 23'329 kg (17'685 en 2018) de vêtements ont été recyclés et remis à des œuvres caritatives.

En dédommagement pour les emplacements mis à disposition, TEXAID a rétrocédé à la Commune la somme de Fr. 3'183.45 (Fr. 2'652.75 en 2018).

Opération « Coup de balai » - ramassage de déchets

En 2019, l'opération « Coup de balai » s'est déroulée le samedi 27 avril 2019 sous l'égide du Comité des Fêtes (voir page 8 de ce rapport).



4.5 STEP – STAP et réseau des canalisations EC-EU

La station d'épuration - STEP

En préambule, nous rappelons que notre station d'épuration est intercommunale et qu'elle est gérée d'entente entre les Municipalités de Servion et d'Essertes. Les coûts sont répartis par Commune au prorata du nombre d'habitants.

Cette STEP consommant énormément d'électricité, en 2019, les Municipalités ont étudié et réalisé le projet d'installer des panneaux solaires sur les toits de la STEP. Nous avons profité des toits présentant une surface plane pour les recouvrir au maximum et nous avons créé un abri afin de protéger le container des boues d'épuration asséchées qui lui aussi a accueilli des panneaux solaires. Une partie des coûts est subsidiée par la Confédération et l'énergie ainsi produite est entièrement autoconsommée. L'extension du paratonnerre a complété cette installation.

Tous les toits plats de la STEP accueillent des panneaux solaires



La benne des boues asséchées avec son nouveau couvert sur lequel des panneaux ont été installés.

Tel que nous vous l'avions annoncé dans le rapport de gestion de l'année dernière, moins d'une année après la mise en service de la STEP, nous avons découvert un phénomène d'usure prématurée et d'érosion du béton. Les deux Municipalités ont sans attendre, entrepris toutes les démarches nécessaires pour remédier au problème.

2019 aura été une année "d'observation" car, après avoir réfectionné les bassins de la première ligne d'eau, d'un commun accord, les Municipalités ont décidé d'attendre quelques mois afin d'évaluer, avec un peu de recul, le résultat des travaux avant d'entamer la réfection de la 2^{ème} ligne qui est prévue au printemps voire en automne 2020.

Entretien général des collecteurs dans les deux villages

Comme chaque année, plusieurs curages de canalisations avec si besoin un passage de caméras ont été entrepris dans le cadre de l'entretien courant.

Travaux d'assainissement des collecteurs EU et EC des quartier Aux Channey et La Montagne à Servion

Suite à l'approbation par le Conseil communal dans sa séance du 7 décembre 2018, du préavis n° 11-2018, les travaux de reconstruction des collecteurs EU et EC dans les quartiers Aux Channey et de la Montagne ont démarré le lundi 5 août 2019. Grâce à des conditions météorologiques particulièrement favorables en automne 2019, ces derniers ont pu avancer au-delà du planning prévu. L'arrivée de l'hiver les a stoppés, il est prévu qu'ils reprennent au printemps 2020, dès que les conditions météorologiques le permettront.

Réfection de la STAP du Chemin du Théâtre à Servion

En raison de sa vétusté, les tuyaux dataient d'une quarantaine d'années, la station de pompage du Chemin du Théâtre à Servion a été remise en état en automne 2019.

4.6 Bureau technique communal

Enquêtes – permis de construire – permis d'habiter et d'utiliser - etc.



En 2019, en collaboration avec le Municipal en charge des constructions, le bureau technique communal a traité :

- 20 dossiers de mise à l'enquête (25 en 2017 et 24 en 2018)
- 19 permis de construire (24 en 2017 et 19 en 2018)
- 23 permis d'habiter (14 en 2017 et 15 en 2018)
- 20 permis d'habiter provisoires (3 en 2017 et 11 en 2018)
- 21 autorisations de minime importance (9 en 2017 et 18 en 2018)
(il s'agit d'autorisations municipales pour des petites constructions pour lesquelles une enquête publique n'est pas indispensable)
- 19 validations d'installations de panneaux solaires ne nécessitant pas de mise à l'enquête publique
- 11 autorisations d'abattage d'arbres protégés

5. Formation – Jeunesse

5.1 Autorités scolaires

Le Conseil intercommunal de l'ASIJ (*Association scolaire intercommunale du Jorat*) est composé de 54 délégués issus des dix Communes membres de l'Association.

Chaque Commune est représentée par deux délégués municipaux pour la délégation fixe et d'un délégué des Conseils généraux ou Communaux par fraction de 500 habitants pour la délégation variable ce qui représente quatre délégués pour notre Commune.

La délégation de notre Commune représentée auprès de l'ASIJ se compose de la manière suivante :

ASIJ - délégués de la Commune de Servion en 2019

Délégués de la Municipalité	Délégués du Conseil communal
Denys Kaba	Jordan Patrice
Cédric Matthey	Gay Caroline
Membre du Comité directeur : Boand Yves	Rais Fahrat
	Berger Jérôme

Le Conseil intercommunal, organe législatif, s'est réuni à trois reprises en 2019 soit les 12 juin, 18 septembre et 30 octobre. Lors de ces séances, les points suivants ont été traités :

Préavis n°	Objets :
01/2019	Rapport de gestion et comptes 2018
02/2019	Règlement du Conseil d'Etablissement de l'EPS (Etablissement primaire et secondaire du Jorat)
03/2019	Demande de crédit de Fr. 37'000.00 pour la mise à l'enquête de la réfection de la façade Sud datant de 1991 et de la verrière ainsi que la création d'un local externe de 20 m2 au collège du Raffort à Mézières
04/2019	Budget 2020
05/2019	Demande d'un crédit de construction de Fr. 37'5000'000.00 pour la construction du complexe scolaire Gustave-Roud sur le site de Carrouge avec UAPE, salle de gym triple, abri PC et parking

Le Comité de direction ou CODIR, organe Exécutif, s'est réuni à de très nombreuses reprises pour traiter non seulement les affaires courantes mais également des problématiques particulières et suivre l'avancement des mandats confiés à des commissions. Ces dernières se réunissent hors des séances du Comité de direction, notamment pour instruire des sujets dans la perspective des divers préavis à préparer.

Le directeur de l'EPS (*Etablissement primaire et secondaire*) du Jorat participe régulièrement aux séances du Comité de direction et collabore, si besoin, dans le cadre des commissions thématiques si cela s'avère nécessaire.

Travaux exécutés dans les bâtiments scolaires situés sur la Commune

Suite à l'aménagement global des combles, en 2019 il n'y a eu pas de gros travaux dans le collège intercommunal des Gollies de Servion. Sont intervenues uniquement quelques adaptations liées aux imprévus inhérents à la vie scolaire.

Une nouvelle classe a été aménagée (tables, chaises, meubles de rangement et tableau interactif) dans les combles pour un montant de Fr. 33'275.00. Son ouverture a eu lieu à la rentrée d'août 2019.

5.2 Répartition des élèves pour notre Commune - répartition des coûts

Nombre d'élèves dans le cercle scolaire :

Au 1^{er} octobre 2019, l'Etablissement scolaire primaire et secondaire du Jorat (*comprenant les établissements de Forel et Savigny et de Servion*) comptait 1'588 élèves (1'556 en 2018 et 1'529 en 2017).



Répartition des élèves :

Au 1^{er} octobre 2019, les 237 élèves (237 également en 2018 et 231 en 2017) de notre Commune se répartissaient de la manière suivante :

- 235 élèves scolarisés en classes primaires et secondaires
- 2 élèves scolarisés dans un autre établissement.

Répartition des coûts

La participation financière de notre Commune se répartit de la manière suivante :

- 1/2 calculée selon le nombre d'élèves
- 1/2 calculée selon le nombre d'habitants au 31 décembre de l'année précédente.

Sur la base de cette clé de répartition, pour l'année 2019, la participation de la Commune de Servion s'est élevée à Fr. 939'196.92 (Fr. 943'990.39 en 2018 et Fr. 993'000.00 en 2017).

En 2019, le revenu de la location des salles de classe en faveur de la Commune s'est élevé à Fr. 53'000.00.

Le coût moyen par élève a atteint Fr. 3'962.85 pour l'année 2019 contre Fr. 4'023.00 en 2018 et Fr. 4'064.00 en 2017.

Une projection a été calculée par le Comité de direction de l'ASIJ pour déterminer le coût moyen de l'élève pour l'année 2023 qui devrait être la première à supporter la totalité des charges liées aux nouvelles infrastructures dont fera partie le collège Gustave Roud de Carrouge, en cours de construction actuellement.

Le coût moyen par élève, selon le budget prévu, devrait être de :

- Budget standard : Fr. 5'550.00
- Budget optimiste : Fr. 5'350.00



5.3 Société de Jeunesse et jeunes citoyens

Société de Jeunesse de Montpreveyres – Les Cullayes

Notre société de Jeunesse est très active et d'un grand soutien pour la Municipalité car elle participe toujours avec enthousiasme au bon déroulement des différentes manifestations organisées par la Commune comme par exemple la Fête nationale, la Fête du vin cuit et des Saveurs du Monde et le Marché de Noël.

Nous rappelons ci-après, trois manifestations fixes que la Société de Jeunesse organise dans la Commune en plus de sa participation active dans les fêtes villageoises :

- Le traditionnel repas de soutien qui, en principe, a lieu sur deux soirées en octobre à la salle communale de Les Cullayes.
- La manifestation du dimanche de Pâques lors de laquelle après une récolte dans la Commune, elle organise une course aux œufs et propose une grande salade d'œufs...bien entendu... Cette manifestation se déroule alternativement aux Cullayes ou à Montpreveyres.
- Le tour de Jeunesse qui a lieu chaque année le dernier week-end de septembre.

Servion a participé aux JOJ 2020

Le 19 septembre 2019, M. Yves Boand, accompagné de deux élèves, un jeune homme de Servion et une jeune fille de Les Cullayes, ont participé à la cérémonie de l'ouverture des JOJ 2020 avec la bannière de la Commune. Ils sont revenus avec un drapeau des JOJ 2020 qui, après une petite cérémonie, a flotté dans les deux villages toute la durée de la manifestation.

Réception des nouveaux citoyens

Le vendredi 6 décembre 2019, les nouveaux citoyennes et citoyens de la Commune ayant eu 18 ans dans l'année, ont été invités à participer en tant qu'auditeurs au dernier Conseil communal de l'année afin qu'ils puissent se familiariser avec le déroulement d'une séance du Législatif. Pour marquer concrètement leur entrée dans la vie civique active, le Vice-Syndic leur a remis un livre ludique sur l'histoire suisse.

5.4 Cultes et paroisses



Notre Commune dépend :

- Pour **l'église évangélique réformée** : de la paroisse du Jorat à Mézières. Le Pasteur est Monsieur Nicolas Merminod et le diacre Monsieur Bertrand Quartier.
- Pour **l'église catholique romaine** : de la paroisse catholique « Notre Dame » d'Oron-la-Ville. Cette paroisse dépend de l'unité pastorale St-Pierre Les Roches. Les prêtres sont Messieurs Gilles Abbé Emilien, Nguyen Bobe et Adalric Jatsa.

Au 31 décembre 2019, notre Commune comptabilisant 1'997 habitants inscrits en résidence principale, les différentes religions se présentaient de la manière suivante :

Communautés religieuses	Nombre de personnes
Catholiques romains	707
Protestants	740
Sans confession	433
Autres confessions	119

6. Police



6.1 Sécurité publique – sécurité routière

Police population

Depuis 2013, la Commune de Servion fait partie du concept « Police Population ». La démarche propose aux citoyennes et aux citoyens qui le souhaitent de veiller, dans la mesure de leurs possibilités et de leurs disponibilités, à la tranquillité et à la sécurité des quartiers où ils vivent.

Les habitants qui en font la demande peuvent recevoir par courriel un avis mensuel intitulé : Info-Délits. Ce document informe des infractions commises sur le territoire communal et donne un certain nombre de conseils avisés.

Sécurité routière

La Commune s'est dotée de plusieurs radars pédagogiques (Smile) qui incitent les usagers, de manière sympathique, à adapter leur vitesse principalement dans les endroits les plus sensibles. Grâce à leur installation, nous avons pu constater une amélioration en termes de vitesse et nous en sommes très satisfaits.

Sur demande de la Municipalité, la gendarmerie vaudoise a procédé à plusieurs contrôles ponctuels tant aux Cullayes qu'à Servion. Contrairement à l'impression ressentie par les riverains, la plupart du temps, les usagers respectent relativement bien les limitations de vitesse. Les excès les plus importants sont toutefois invariablement relevés dans le village de Les Cullayes, principalement aux sorties du village en direction de Montpreveyres et de Servion.

Gendarmerie vaudoise

Notre Commune ne possède pas son propre organe de police communale.

Les vols, agressions, infractions et tout autre délit commis sur le territoire communal sont gérés par la gendarmerie vaudoise pour laquelle, en 2019, la Commune a versé une participation de Fr. 205'051.00. Ce montant est calculé sur la base du nombre d'habitants au 31 décembre de l'année précédente.

La gendarmerie n'a malheureusement pas été en mesure de nous fournir les tableaux comparatifs des infractions commises dans le District de Lavaux-Oron et dans la Commune en 2019. Ils seront disponibles seulement dans le courant du mois de juin sur le site vd.ch donc après la rédaction de ce préavis. Nous vous invitons à les consulter le moment venu.

Nous vous communiquons toutefois ci-après la liste qui nous a été communiquée des différents événements intervenus dans la Commune en 2019.

Gendarmerie vaudoise

Descriptif des 98 évènements intervenus dans la Commune en 2019

- 17 INTERVENTIONS POUR DES ANIMAUX
 - 1 APPREHENSTON - ARRESTATTON
 - 1 CAMBRIOLEUR A L'OEUVRE
 - 1 ACCIDENT DE CIRCULATION (CONSTAT A L'AMIABLE)
 - 6 ACCIDENTS DE CIRCULATION AVEC ANIMAUX
 - 4 ACCIDENTS DE CIRCULATION AVEC FUITE
 - 2 ACCIDENTS DE CIRCULATION AVEC DEGATS MATERIELS
 - 3 INFRACTIONS LCR
 - 1 IVRESSE NON QUALIFIEE
 - 1 PANNE DE VEHICULE
 - 4 INTERVENTIONS EN LIEN AVEC LA CIRCULATION ROUTIERE
 - 4 CAS DE CYBERCRIMINALITE
 - 1 INTERVENTION POUR DECHETTERIE SAUVAGE
 - 1 DECOUVERTE DE VEHICULE
 - 1 DEMANDE D'ASSTSTANCE
 - 1 DEMANDE DE DEFIBRILLATEUR
 - 1 DISPARITION
 - 7 DOCUMENTS PERDUS/VOLES
 - 5 DOMMAGES A LA PROPRIETE
 - 1 INCENDIE
 - 1. INDIVIDU PERTURBE
 - 1 INDIVIDU RECHERCHE
 - 2 INDIVIDU SUSPECT
 - 1 INONDATION
 - 2 INQUIETUDE POUR UNE PERSONNE
 - 4 LITIGES
 - 1 MENACE
 - 1 MOEURS - PORNOGRAPHIE
 - 1 OBJETS PERDUS
 - 3 OBJETS TROUVES
 - 1 POLLUTION
 - 1 POLYALERT - FAUSSE ALARME
 - 1 SCANDALE
 - 4 TROUBLES DE LA TRANQUILLITE / NUISANCE
 - 1 VDOM - VIOLENCES DOMESTIQUES
 - 1 VEHICULE
 - 1 VOIE DE FAIT
 - 1 VOIE DE FAIT - MAUVAIS TRAITEMENT SUR ENFANT
 - 3 VOLS
 - 1 VOL A L'ASTUCE
 - 1 VOL PAR EFFRACTION
 - 2 VOLS VEHICULE - PLAQUE

6.2 Service de la population

Contrôle des habitants - Police des étrangers



En 2019, le service communal de la population a enregistré :

- 255 arrivées dont 21 naissances (187 en 2017 et 214 en 2018)
- 208 départs dont 15 décès (201 en 2017 et 171 en 2018)

A ces chiffres s'ajoutent 93 mutations diverses (93 en 2017 et 95 en 2018) telles que :

- 34 changements d'adresses dans la Commune
- 24 mariages et 1 pacs
- 15 séparations et divorces
- 14 changements de noms
- 2 modifications des origines suite à des naturalisations

Evolution de la population résidente au 31 décembre depuis la fusion

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'habitants	1'843	1'877	1'919	1'936	1'946	1'927	1967	2014
Résidents principaux	1'825	1'858	1'893	1'908	1'918	1904	1942	1997
Résidents secondaires (en majorité à l'EMS)	18	19	26	28	28	23	25	17
Suisses en résidence principale	1'537	1'552	1'549	1'577	1'598	1607	1632	1669
Etrangers en résidence principale	288	306	344	331	320	297	310	328
Flux migratoire annuel	24%	21%	23%	19%	22%	21%	19%	23%

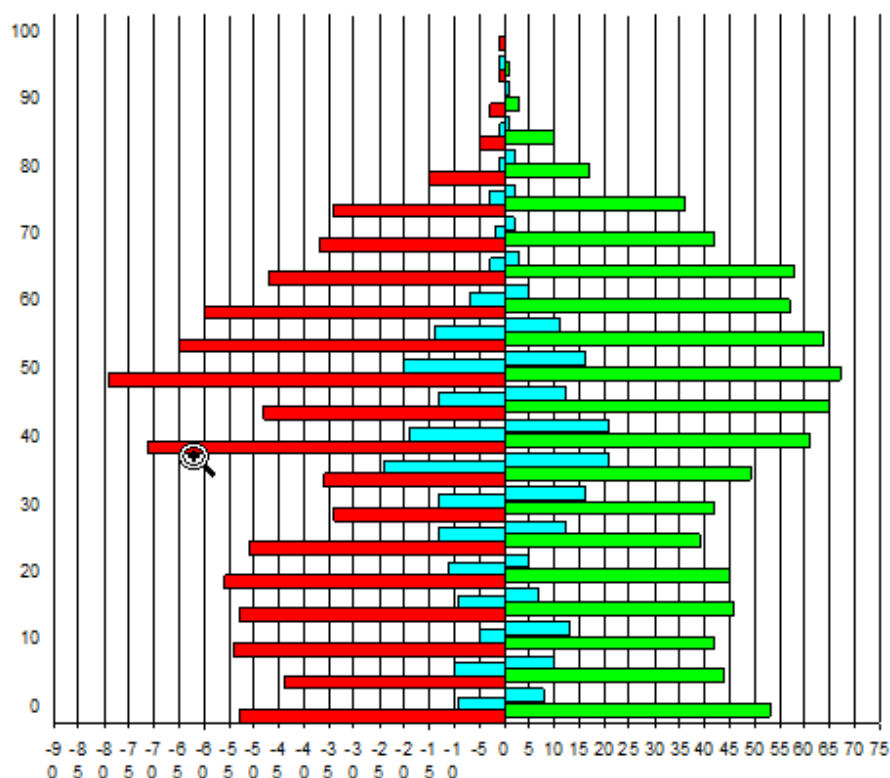
Ces chiffres, notamment déterminants pour le calcul de différentes participations financières, émanent de Statistique Vaud.

Ils sont transmis aux Communes chaque année au début du mois de mars. Ces données correspondent à l'état de la population résidente permanente du Registre cantonal des personnes (RCPers) et pour la population étrangère à l'état du registre de l'Office fédéral des migrations (SYMIC).

Entre les chiffres enregistrés par Statistique Vaud au moment où la statistique est arrêtée et la réalité du Contrôle des habitants, nous constatons chaque année une légère différence. Cette dernière est liée aux mouvements intervenus entre l'enregistrement au contrôle des habitants de la Commune et celui au registre cantonal des personnes (arrivées de l'étranger, décès, naissances, etc.).

Pyramide des âges

■ Hommes (suisse) ■ Femmes (suisse)
 ■ Hommes (étranger) ■ Femmes (étranger)



	0	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100
Femmes (étranger)	8	10	13	7	5	12	16	21	21	12	16	11	5	3	2	2	2	1	1	0	0
Hommes (étranger)	-9	-10	-5	-9	-11	-13	-13	-24	-19	-13	-20	-14	-7	-3	-2	-3	-1	-1	0	-1	0
Femmes (suisse)	53	44	42	46	45	39	42	49	61	65	67	64	57	58	42	36	17	10	3	1	0
Hommes (suisse)	-53	-44	-54	-53	-56	-51	-34	-36	-71	-48	-79	-65	-60	-47	-37	-34	-15	-5	-3	-1	-1

Documents d'identité suisses

En 2019, le Service communal de la population a établi **67 cartes d'identité** (64 en 2018 et 62 en 2017).

Les passeports, quant à eux, se commandent directement au Centre de biométrie situé dans le quartier du Flon à Lausanne. De nombreuses personnes profitent du prix combiné attractif pour commander en même temps leur carte d'identité. Les photos, tout comme les empreintes digitales, se prennent alors directement sur place, ce qui permet d'économiser le coût non négligeable du photographe.

Le lien pour passer les commandes en ligne figure sur le site communal www.servion.ch.



Livrets de séjour pour personnes de nationalité étrangère

En 2019, **157 livrets de séjour** (140 en 2017 et 175 en 2018) ont été établis par le Service de la population de notre Commune. Ils résultent de nouvelles arrivées depuis l'étranger ou depuis d'autres communes de Suisse, de naissances et de modifications de l'état civil (mariages, divorces, changements de noms, etc.).

Les cartes de séjour, réservées pour l'instant uniquement aux étrangers provenant d'Etats tiers (hors Europe) sont établies par le Centre de biométrie à Lausanne mais les formalités d'inscription sont gérées par le Service communal de la population.

Réception des nouveaux habitants

Chaque année, les nouveaux habitants sont reçus par la Municipalité pour une petite réception d'accueil où sont présentés : le fonctionnement de la Commune, les autorités communales et ecclésiastiques, le personnel administratif et les principales sociétés locales.

A l'issue, un « apéritif vaudois » est servi lors duquel les nouveaux habitants peuvent faire plus ample connaissance et se renseigner auprès des différentes autorités ou sociétés sur les points qui les intéressent.

En 2019, cette rencontre s'est déroulée le jeudi 19 avril à 20 heures à la salle communale. Sur 124 nouveaux habitants invités, seuls 30 ont répondu présents.

La Commune a accueilli et fêté ses 2'000^{èmes} habitantes en 2019

Certains pourraient penser que nous avons quelque peu triché pour que le 2'000^{ème} habitant soit un nouveau né... mais non pas du tout.. et en réalité ce sont deux bébés nés dans la nuit du 7 juin 2019, à quelques heures d'intervalle, qui ont fait passer le cap de la Commune à 2'000 ou plutôt à 2'001 habitants. Une petite cérémonie a été organisée le 8 juillet 2019 avec la famille proche afin de fêter comme il se doit l'arrivée de ces deux fillettes.

6.3 Service de défense contre l'incendie (SDIS)



Notre Commune est rattachée au SDIS Oron Jorat. Voici un bref rapport des activités de cette organisation.

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Après une année 2018 relativement calme, 2019 a été marquée par un nombre record d'interventions pour le SDIS Oron-Jorat. Les interventions de prévention ont fortement augmenté cette année (23 en 2019, contre 11 en 2018), tout comme les sauvetages de personnes (21 en 2019 contre 10 en 2018).

La majorité des interventions ont eu lieu de jour (59%) comme l'année dernière (64% de jour et 36% de nuit) et concernaient principalement des alarmes pour inondation (25%). Les incendies ont représenté 22% des alarmes et concernaient souvent des cas petits ou moyens.

Les localités qui ont connu le plus de sinistres sont Oron-la-Ville (29 sinistres) et Palézieux (23 sinistres).

Statistiques détaillées :

- nombre d'interventions : 124
- nombre d'heures-hommes : 2'816
- durée moyenne d'une intervention : 2h

Effectif des sapeurs :

Compte tenu des différentes mutations, l'effectif global au 31 décembre 2019 est en progression par rapport à 2018, avec 181 sapeurs incorporés. Il s'agit de la première augmentation de l'effectif observée depuis la création du SDIS.

Le SDIS Oron-Jorat compte 6 détachements d'intervention, répartis sur 4 sites opérationnels, qui garantissent une disponibilité de 24/24 heures et de 7/7 jours en cas de sinistre, soit :

Site de Mézières avec : 1 Détachement de Premier Secours (DPS) : 29 sapeurs 1 Détachement d'Appui (DAP) : 19 sapeurs	Site d'Oron-la-Ville avec : 1 DPS : 37 sapeurs 1 DAP : 28 sapeurs
Site de Palézieux avec : 1 DAP : 27 sapeurs	Site de Vucherens avec : 1 DAP : 41 sapeurs

Composition du Comité directeur ou CODIR :

- Mme Danielle Richard – Commune d'Oron-la-Ville (Présidente)
- M. Rémy Favre – Commune de Vucherens (Vice-président)
- M. Roland Gallay – Commune de Jorat-Mézières
- M. Jean-Claude Serex – Commune de Maraçon
- M. René Padrun – Commune de Servion



***Par le Commandant du SDIS Oron-Jorat, Monsieur Marc Platel,
voici un résumé des activités du SDIS Oron-Jorat en 2019***

Le commandant du SDIS Oron-Jorat considère que cette 6ème année d'activité du SDIS Oron-Jorat est une édition réussie et extrêmement riche et chargée.

Elle a débuté par le changement de responsable de la formation au sein de l'Etat-major ce qui n'était pas évident car la structure mise en place fonctionnait à satisfaction de tous. Monsieur Olivier Moduli a cependant su parfaitement bien répondre aux attentes des sapeurs-pompiers, des membres d'Etat-major et des autorités. Les exercices DAP et DPS ont traité de thèmes variés, intéressants et innovants et ont été suivis avec assiduité.

En 2019, le SDIS a été mobilisé à 124 reprises, ce qui en a fait l'année la plus chargée depuis 2014. Si les pollutions et les aides au portage ont augmenté, la lutte contre le feu est restée la mission qui a nécessité le plus d'heures d'engagement. Le SDIS a fait face à des interventions délicates notamment par leur ampleur, leur difficulté ou leur pénibilité.

Certains événements ont nécessité l'engagement de plusieurs sites voire même de plusieurs SDIS. Le Commandant souligne l'excellente collaboration lors de ces interventions notamment avec les SDIS voisins, venus en renfort, ainsi qu'avec les différents partenaires tels que la gendarmerie, l'ORPC, les services d'urgence de la santé et les services privés.

La présence du SDIS au concours cantonal a été une fois encore remarquée et remarquable. Les résultats obtenus sont à l'image du travail et de l'investissement consenti par chacun.

Le SDIS Oron-Jorat s'est par ailleurs illustré lors de la Marche Romande du Général Guisan grâce à une nouvelle victoire dans le challenge Police.

En septembre 2019, a débuté la construction de la nouvelle caserne d'Oron et le SDIS se réjouit de prendre possession de ce nouvel outil de travail, sauf imprévu en octobre 2020. Le bâtiment accueillera également le nouveau véhicule de transport de personnes et de matériel remis par l'ECA en décembre 2019.

2019 a apporté de bonnes évolutions dans le dossier ProSDIS. Le SDIS Oron-Jorat a passé à une gestion individuelle de la disponibilité de son personnel qui correspond mieux à ses ressources humaines et à son organisation. Le système doit cependant encore évoluer et des améliorations doivent être développées en partenariat avec l'ECA.

Le rapport d'activités 2019 dans son intégralité peut être téléchargé sous :

<http://www.sdis-oron-jorat.ch/wp-content/uploads/2020/03/Rapport-dactivités-2019.pdf>

Contrôle périodique et réfection des BH de la Commune

Chaque année, en octobre, le personnel de voirie, formé à cet effet, procède à un contrôle de l'ensemble des bornes hydrantes situées sur le territoire communal. Si besoin, ces dernières sont réparées voir remplacées avec l'accord et une participation financière de l'ECA.

6.4 Protection civile - ORPC

Mise en place d'une nouvelle organisation



Protection civile
Vaudoise

En quelques lignes, pour rappel, ci-après vous trouverez le processus qui a amené la mise en place d'une nouvelle organisation ORPC dès le 1^{er} juillet 2019.

En juin 2014, le Conseil d'Etat a adopté le projet de modification de la loi d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile qui identifie une organisation simplifiée et réduite de la protection civile en dix ORPC dans le Canton calquée sur le découpage des Districts. L'objectif étant de moderniser et d'améliorer cette structure pour lui permettre de répondre aux risques et dangers actuels et futurs tout en garantissant la même qualité de prestations à l'ensemble des citoyens du Canton.

Suite aux travaux effectués par un Comité de pilotage formé des trois Présidents des Comités Directeurs, des trois représentants des Commissions régionales et des trois commandants des ORPC, sous la Présidence de M. le Préfet Daniel Flotron, les 17 Communes ont réalisés leur préavis courant 2018 intégrant statuts, budgets et inventaire des structures techniques, système informatique et les éléments concernant le domaine des ressources humaines.

Les statuts acceptés par l'ensemble des législatifs communaux et approuvés par la Cheffe du Département des institutions et de la sécurité, Mme Béatrice Métraux le 6 juin 2018, ont permis au nouveau Comité de direction d'entamer les processus de décision. La nouvelle région du District de Lavaux-Oron disposant d'une année pour mettre en place sa nouvelle organisation (art. 40 Statuts), le 1^{er} juillet 2019, les trois anciennes régions ont été regroupées et l'ensemble du personnel s'est retrouvé dans les locaux du siège de l'Office régional à Forel.

L'organisation se veut « bataillonnaire » avec du personnel de milice au nombre d'environ 650 personnes. Le territoire s'élargit désormais à 17 Communes, sur une surface de 154 km², avec une population de 62'000 habitants.

Structure et gestion de la nouvelle organisation

Les organes de l'Association sont : Le Conseil intercommunal, le Comité de direction (CODIR) et la Commission de gestion.

1. Le Conseil intercommunal

Il comprend deux délégués de chaque Commune, un délégué de l'Exécutif désigné par la Municipalité et un délégué du Législatif désigné par le Conseil communal ou général pour les plus petites Communes.

Le Conseil intercommunal a tenu trois séances en 2019.

2. Le Comité de Direction

Il est constitué de neuf membres élus par le Conseil intercommunal.

Le Comité de direction a tenu 11 séances en 2019.

3. La Commission de gestion

La Commission de gestion est composée de trois membres et d'un suppléant élus par le Conseil intercommunal pour une année. Ses objectifs sont de vérifier le budget et les comptes et d'établir un rapport à l'intention du Conseil intercommunal et des Municipalités.

4. Le Commandement

L'ORPC Lavaux-Oron est placé sous le commandement du maj Patrick Favre, promu lors de la cérémonie de prise de commandement du 3 octobre 2019 au grade de Lt-col.

Le cap Laurent Chatelain a été nommé commandant remplaçant et promu au grade de maj. Le maj Bernard Emery a été nommé chef des opérations et engagements. Le maj Corinne Brandt est nommée spécialiste en structure organisationnelle.

Activités de l'ORPC en 2019

Plus que jamais la protection civile vaudoise démontre qu'elle est devenue incontournable et qu'elle s'inscrit pleinement dans le paysage sécuritaire vaudois. Elle est de plus en plus sollicitée pour des prestations exigeantes en termes de compétences mais également de ressources dédiées et de durée.

L'année 2019 ne va pas démentir à cette tendance, puisque dans le district de Lavaux-Oron, comme vous le verrez sur la page suivante, de nombreux engagements ont eut lieu.



Missions (la liste n'est pas exhaustive) réalisées en 2019 par l'ORPC de notre région:

ORPC Oron - Marche Romande du Général Guisan

Sous l'égide du Comité d'organisation de la Marche Romande du Général Guisan, 1'733 marcheurs, dont les aspirants de l'Académie de Police de Savatan se sont retrouvés, comme chaque année, le temps d'un week-end en juin 2019. La protection civile a été engagée pour gérer le poste de commandement, la circulation ainsi que la logistique et la surveillance des postes.

ORPC Lavaux-Oron Fête des Vignerons 2019 (ci-après FEVI)

L'engagement s'est découpé en deux étapes, le montage d'infrastructures d'une part puis la gestion de l'événement de l'autre. La totalité des jours de service représente un résultat de 584 jours. Les missions ont été principalement de garantir :

- la conduite et la coordination des éléments de protection civile engagés dans le dispositif FEVI au moyen d'un état-major ad hoc conduit par un chef opérations ;
- l'accomplissement des prestations de protection civile dans le dispositif FEVI au moyen d'une compagnie renforcée ad hoc ;
- l'aide à la conduite au TOC FEVI et l'appui de la cellule communication ORCA / EMCC au moyen d'un détachement AIC ad hoc ;
- et se tenir prêt à remplir d'autres missions.

ORPC Oron : Ravitaillement partenaires – Hébergement

Le 11 janvier 2019, sous les ordres du SDIS Oron-Jorat, la protection civile est intervenue lors de l'incendie d'un immeuble du Bourg d'Oron-la-Ville. Fournissant du ravitaillement pour les partenaires, 12 miliciens ont également assuré la gestion de la circulation et surtout l'hébergement pour les habitants durant la nuit.

ORPC Lavaux : Ravitaillement partenaires – Evacuation des décombres

Du 22 au 23 juin 2019, la protection civile a été appelée à intervenir par le SDIS Cœur de Lavaux pour le soutien dans le cadre d'inondations multiples à Mollie Margot. En plus du ravitaillement des partenaires, l'évacuation des décombres dans trois villas touchées a été nécessaire. Le soutien apporté aux habitants a été le moment fort pour les miliciens engagés.

ORPC Lavaux-Oron : Ravitaillement partenaires - Hébergement

Le 19 juillet 2019, le SDIS Oron-Jorat a fait appel à la protection civile pour répondre à des missions de ravitaillement des intervenants ainsi que pour l'évacuation et l'hébergement des locataires du voisinage suite à l'incendie de l'ancien Moulin d'Oron-le-Châtel.

ORPC Lavaux FVJC 2019

115'000 visiteurs se sont rendus sur le site de Savigny lors du 100^e anniversaire de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes (FVJC). Durant trois week-ends consécutifs, totalisant 151 jours de service, 45 miliciens ont été engagés afin d'assurer les missions suivantes : monter et exploiter un poste de commandement avec les moyens opérationnels de conduite, gérer et assurer la sécurité du parcours du cortège, mise en place d'un service de piquet pouvant assurer 24/24h les missions définies par les conditions météorologiques, notamment le plan pluie.

7. Affaires sociales

7.1 Association pour la Régionalisation de l'Action Sociale Est Lausannois Oron - Lavaux (RAS)

L'Association intercommunale pour la régionalisation de l'action sociale couvre quatorze Communes correspondant à un bassin de plus de 60'000 habitants. Sa conduite politique est assurée par un Comité de Direction (CODIR) composé de sept membres. Ce CODIR est supervisé par le Conseil des régions qui lui-même est chapeauté par le Conseil de politique sociale.

L'assemblée des délégués (Conseil intercommunal) s'est réunie à deux reprises en 2019, le 19 juin à Lutry et le 26 novembre à Belmont pour examiner respectivement les comptes 2018 et le budget 2020 de la RAS. Les coûts et l'augmentation de la facture sociale restent un sujet de préoccupation permanent de la RAS.

Pour rappel, la région d'action sociale regroupe le Centre social régional (CSR) et les Agences d'assurances sociales (AAS).

Centre social régional CSR

Le CSR a son siège à Pully et possède une antenne à Oron-la-Ville. Ses activités portent sur l'octroi de l'aide financière dans le cadre du revenu d'insertion (RI) et sur le secteur social qui comprend l'activité d'encadrement, de soutien, d'écoute et de conseil des assistants sociaux. L'objectif étant de permettre aux bénéficiaires RI de retrouver une autonomie rapide et la plus durable possible.

Le budget 2019 du CSR prévoyait un excédent de charges de Fr. 147'950.00 et les comptes 2019 se sont clôturés effectivement avec un excédant de charges mais de Fr. 83'727.40. Ce dernier sera couvert par un prélèvement sur le fonds de réserve. Pour 2019, la participation des Communes est restée similaire à celle des années précédentes.

Les subventions cantonales pour 2019 se sont basées sur une moyenne annuelle de 604 dossiers financés. Il est à relever que notre région, quand bien même généreusement habitée (plus de 60'000 habitants) a en charge moins de dossiers RI en comparaison avec les autres régions d'action sociale.

Monsieur Gérard Sefaranga assure la direction de la région depuis janvier 2019 suite au départ à la retraite de Monsieur Alain Perreten.

Agences d'assurances sociales AAS

Les AAS ont désormais trois sites de consultation soit Pully, Epalinges et Oron-la-Ville. Ces agences sont au service de la population pour répondre aux questions concernant les droits et les obligations en matière d'assurances sociales, de subsides à l'assurance maladie, d'AI, de prestations AVS, de prestations complémentaires, de PC familles, de rentes-pont, d'affiliations pour indépendants et employeurs, etc.

L'AAS, située à Oron-la-Ville, est compétente pour les habitants de Savigny, Forel, Essertes, Jorat-Mézières, Maraçon, Montpreveyres et Servion. Elle travaille en étroite collaboration avec les services communaux et les différentes institutions.

Pour l'intégralité du secteur, le budget 2019 prévoyait, à charge des Communes, un coût de fonctionnement de Fr. 985'580.00 (Fr. 1'022'740.00 en 2018) alors que les comptes se clôturent avec un coût final de Fr. 1'067'313.70 L'augmentation de certains postes comme par exemple les loyers, les traitements, la baisse des revenus, etc. explique cette augmentation.

En 2019, le coût de fonctionnement par habitant s'est élevé à Fr. 16.- alors que le budget prévoyait Fr. 15.15. (Fr. 14.59 en 2018). Malgré une augmentation constante, ce montant se situe encore dans la moyenne inférieure des coûts des différentes régions du Canton.

Davantage de détails concernant les activités de la RA sont disponibles dans le rapport d'activité 2019 ou sur le site www.arasonlavaux.ch



Plan canicule 2019

Depuis 2009, l'Etat de Vaud dispose d'un « plan canicule » qui a pour mission de protéger la santé de la population des effets des vagues de grandes chaleurs.

Ainsi chaque année, nous sommes appelés au printemps déjà à prévoir son organisation au niveau communal et à mettre en place les structures adéquates. Un feed-back doit être transmis à la Préfecture.

En premier temps, un recensement des personnes à risque est établi de concert avec le CMS d'Oron. Chaque Senior de 75 ans et plus reçoit ensuite un courrier le renseignant sur le fonctionnement du plan canicule et sur les recommandations ainsi que sur les modalités à suivre. Un questionnaire est joint pour les personnes vulnérables par lequel elles sont appelées à requérir formellement une demande d'aide en cas de fortes chaleurs.

Depuis quelques années, la procédure d'application sur le terrain s'est considérablement « professionnalisée » et les connaissances ainsi que les compétences exigées en matière de soin et de santé ont contraint la Municipalité à faire appel au soutien de la protection civile régionale pour les visites à domicile.

En 2019, le plan canicule a été activé le 24 juin lorsque l'Etat de Vaud a annoncé que les prévisions météorologiques prévoient une période de fortes chaleurs avec des pics de 32 à 34°C en journée et de plus de 20° durant la nuit. Il a pu être levé le 1^{er} juillet dès que les températures sont redescendues en dessous de 30°.

Désignation d'une commission de salubrité fixe

Afin de répondre à la législation en vigueur, la Municipalité a décidé d'abandonner la procédure appliquée jusqu'à maintenant qui consistait à désigner une commission de salubrité uniquement si besoin. Une commission fixe a donc été constituée. Elle se compose du Syndic, du Municipal en charge des constructions, du responsable du bureau technique communal, d'un architecte et d'un médecin.

7.2 Accueil Petite Enfance Région d'Oron (APERO)



Structures d'accueil

Au 31 décembre 2019, l'APERO comptait les structures d'accueil suivantes:

Lieux d'accueil	Noms et types des structures
Accueil pré scolaire	
Oron-la-Ville	Liloane (Garderie nurserie)
Carrouge	Les Libellules (Garderie nurserie)
Forel (Lavaux)	Gribouille (Garderie nurserie)
Savigny	Cabolle (Garderie nurserie)
Ces structures offrent 22 à 84 places, de 06h30 à 18h30 (midi compris) du lundi au vendredi	
Accueil parascolaire	
Forel	La Croc (UAPE)
Mézières	Meli-Melo (UAPE)
Oron-la-Ville	L'Ilot (UAPE)
Savigny	Les Potirons (UAPE)
Servion	Caban'air* UAPE
Ces structures offrent 36 à 102 places, selon les modules, matin, midi et soir du lundi au vendredi	
* Cette structure UAPE se situe dans le collège des Gollies à Servion avec une capacité d'accueil de 96 places.	

Communes faisant partie du réseau APERO

Corcelles-le-Jorat	Montpreveyres	Syens
Essertes	Oron	Vucherens
Forel (Lavaux)	Ropraz	Vulliens
Jorat-Mézières	Savigny	
Maracon	Servion	

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le réseau APERO a adhéré à la nouvelle convention collective du travail (CCT) dans le secteur de l'accueil de jour de l'enfance. Cette convention a été établie dans l'objectif de favoriser la qualité de l'accueil des enfants par un personnel compétent et adéquat sur l'ensemble du Canton.

En 2019, l'assemblée des délégués de l'APERO a été convoquée à trois reprises soit le 19 février aux Cullayes en assemblée extraordinaire lors de laquelle les délégués et les Municipaux ont pris connaissance de l'évolution prévue pour le réseau en 2019-2021, le 25 juin à Syens où les comptes 2018 ont été adoptés et le 2 octobre à Vucherens où le budget 2020 a été accepté.

Le Comité directeur, s'est réuni huit fois dans les bureaux de Servion, afin de traiter les affaires courantes.

A cela se sont ajoutées les séances des diverses commissions et les visites dans les différentes unités.

La Commission de gestion est composée de trois membres désignés sur la base d'un tournus annuel selon l'ordre alphabétique des Communes non représentées au Comité directeur.

Délégués des Communes au Comité directeur en 2019

Communes	Membres	Fonctions
Forel (Lavaux)	Kaeser Olivier	Président
Savigny	Pipoz Louis	Vice-Président
Jorat-Mézières	Préti Muriel	Membre
Oron	Romain Richard	Membre
Oron	Uldry Anne-Cécile	Membre
Servion	Boand Yves	Membre

Membres avec voix consultatives

Guzzon Isabelle	Directrice opérationnelle
Monney Chrystelle	Responsable des finances
Lorenz Isabelle	Secrétaire

Du côté opérationnel, les bureaux du réseau occupaient au 31 décembre 2019 deux appartements situés au 1^{er} étage du bâtiment communal du Chemin du Centre 6 à Servion ainsi que deux salles de conférence dans les combles de ce même bâtiment.

Pour 2019, les frais de fonctionnement du réseau APERO ont coûté aux Communes Fr. 120.00 par habitant (Fr. 100.00 en 2017 et en 2018).

Accueil en milieu familial pour tous niveaux d'âge

Aux structures citées ci-avant, s'ajoute le réseau des 60 accueillantes en milieu familial (AMF ou mamans de jour). Ces lieux d'accueil sont répartis au sein des différentes Communes affiliées au réseau APERO.

L'accueillante en milieu familial prend en charge des enfants de 0 à 12 ans à son domicile sur la base d'une autorisation officielle.

Pour ce type de structure, le rôle des coordinatrices est de mettre en contact les parents et les accueillantes. Elles assurent la surveillance des placements en procédant à des visites régulières au sein des familles d'accueil et elles garantissent la formation continue des accueillantes. Elles ont un rôle de médiatrice pour, si besoin, régler les différents qui pourraient intervenir entre les parents et les familles d'accueil.

Accueil en structure privée

A Servion, le jardin d'enfants « Les P'tits Loups » accueille les enfants de 2.5 ans à 5 ans du lundi au vendredi.

8. Services industriels



8.1 Service des eaux

Depuis juillet 2012, suite à la fusion, l'ensemble de la gestion du réseau de distribution d'eau du territoire de la Commune de Servion est confiée à l'Association intercommunale de distribution d'eau de Servion-Ferlens-Essertes (AIESFE). Cette Association est composée de délégués issus des Municipalités et des Conseils communaux et généraux des Communes membres.

L'Association AIESFE est autofinancée, ses ressources ordinaires proviennent de la vente de l'eau et des différentes taxes prélevées auprès des abonné(e)s alimenté(e)s par le réseau de l'Association.

Les résultats des analyses effectuées sur le réseau par le laboratoire cantonal sont transmis à la Municipalité. Ils sont consultables sur le site de la Commune sous l'onglet pilier public.

L'eau distribuée sur le territoire communal est conforme aux normes en vigueur. Elle est considérée comme étant « moyennement dure ».

Le t l r seau alimentant le village de Servion est g r  par les services industriels de la ville de Lausanne, en l'occurrence par Citycable. L' quipement reste toutefois propri t  de la Commune qui a en charge son entretien financ  par une r trocession sur le prix des abonnements.

Le village de Les Cullayes n'est quant   lui pas raccord  au t l r seau communal. Afin de rem dier   cette lacune, une offre a  t  demand e, mais consid rant l'importance des co ts   charge de la Commune puis des propri taires qui auraient d  entreprendre sur leur parcelle les travaux n cessaires et s'acquitter des taxes de raccordement, la Municipalit  s'est vue contrainte de renoncer    quiper ce village ceci d'autant plus que les technologies actuelles sont en perp tuelle  volution.

Les deux villages ont la possibilit  d'obtenir Internet, la t l phonie et la t l vision par le biais de Swisscom qui offre un raccordement Internet de haut d bit aussi bien   Servion qu'aux Cullayes permettant aux habitants des deux villages de b n ficier de la t l vision et de toutes les technologies de derni re g n ration qui s'y rattachent. Durant l'ann e 2019, Swisscom a proc d    de nombreux travaux d'am lioration de ses installations.

Swisscom a un projet d'antenne 5G dans le village de Les Cullayes. Une br ve pr sentation a  t  faite aux membres du Conseil communal, toutefois, en raison du moratoire cantonal, la demande est pour l'instant en suspens.

8.3 Eclairage public

Le descriptif des travaux entrepris se trouve sous l'onglet routes   la page 33 de ce rapport.

8.4 Service du gaz

Depuis une dizaine d'ann e, notre Commune est desservie   satisfaction par la soci t  Holdigaz Prestations SA qui a remplac  la soci t  Cosvegaz.

Les propri taires qui souhaitent raccorder leurs b timents au r seau du gaz peuvent prendre contact avec Holdigaz Prestations SA pour demander une offre.

Conclusions de la Municipalit  :

Ce rapport relate l'essentiel des travaux et des d cisions prises par la Municipalit  durant l'ann e 2019. Il n'est pas exhaustif et ne retrace volontairement pas en d tail les innombrables activit s journali res n cessaires au bon fonctionnement de la Commune.

La Municipalit  se tient volontiers   votre disposition pour tout compl ment d'information.

Considérant ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil communal de Servion

- vu le préavis n° 05/2020 du 20 avril 2020 ;
- entendu le rapport de la Commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

dans sa séance du 22 juin 2020, décide

- d'approuver les comptes 2019 et d'en donner décharge à la Municipalité,
- d'approuver la gestion relative à l'exercice 2019 et d'en donner décharge à la Municipalité.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Cédric Matthey


MUNICIPALITE
DE SERVION
LIBERTÉ ET PATRIE

La Secrétaire

Claudine Burri-Monney

Ce rapport de gestion a été adopté en séance de Municipalité du 11 mai 2020.

Municipal responsable : Monsieur Cédric Matthey, Syndic.